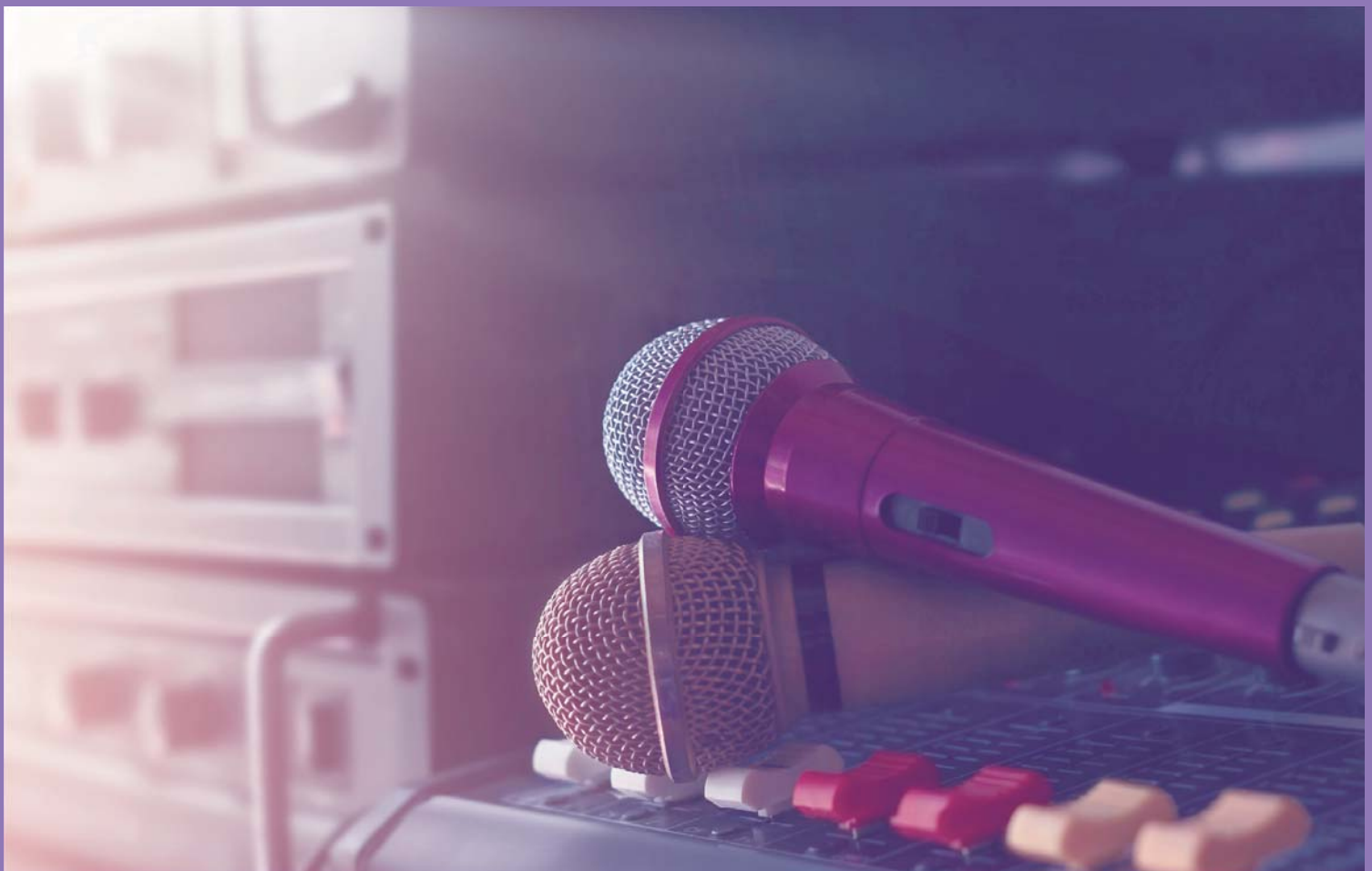


# LES ENTREPRISES DE SPECTACLE DE VARIÉTÉS

CARACTÉRISTIQUES ÉCONOMIQUES, SOCIALES  
ET PRINCIPAUX ÉLÉMENTS D'ÉVOLUTION

**2012-2014**



## CRÉDITS

Le présent document est une publication du Centre National de la Chanson des variétés et du Jazz, Etablissement Public Industriel et Commercial sous la tutelle du Ministère de la Culture. Toute utilisation ou reproduction, totale ou partielle, est soumise à l'utilisation du crédit « Source CNV – Centre National de la Chanson des Variétés et du Jazz – [www.cnv.fr](http://www.cnv.fr) »

OCTOBRE 2017

### DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Philippe NICOLAS

### RÉDACTION

Thibaut LACOMBE

Séverine MORIN

Eva RENAUD

### PHOTO

(c) Shutterstock

## En résumé

### Un secteur et des entreprises dynamiques, créateurs d'emplois, qui restent fragiles et disposent de faibles marges

4 163

entreprises, soit 18% des 23 129 détentrices d'une licence d'entrepreneur de spectacles implantées sur tout le territoire, 1 233 entreprises enquêtées dont 42% ont moins de 10 ans et 25% plus de 10 ans, à 58% sous forme associative et 37% de sociétés commerciales.

20,2M

d'heures salariées, et 411M€ de masse salariale brute, soit 29% de la masse salariale du spectacle vivant

+5% / an

sur 2012-2014 du volume horaire d'emploi salarié et de la masse salariale

2Mds€

de chiffre d'affaires, soit 38% des 5,2Mds d'euros de CA du spectacle vivant marchand

+6% / an

sur 2012-2014

12%

de part des subventions d'exploitation dans le chiffre d'affaires total

+2% / an

sur 2012-2014

1,4% en 2014

de résultat net comptable rapporté au chiffre d'affaires, en hausse mais qui reste faible

0,8% en 2012

3,0% en 2014

de capacité d'autofinancement rapporté au chiffre d'affaires, en hausse mais qui reste faible

1,9% en 2012

### Les versants **production** et **diffusion**, indissociables et solidaires, aux modèles économiques contrastés

#### Versant production

53%

- des entreprises :
- producteurs et diffuseurs nationaux et locaux, collectifs d'artistes,
- majoritairement composé d'entreprises de moins de 10 ans et principalement en sociétés commerciales

50%

du volume total d'emploi, 30% des permanents et 70% des intermittents, pour 60% de la masse salariale

65%

du chiffre d'affaires (à l'exclusion des compagnies / collectifs d'artistes, 31% des producteurs / diffuseurs sans lieu fixe ont un chiffre d'affaires supérieur à 1M€)

#### Versant diffusion

47%

- des entreprises :
- exploitants de salles et organisateurs de festivals,
- majoritairement composé d'entreprises de plus de 10 ans et principalement en associations

50%

du volume total d'emploi, 70% des permanents et 30% des intermittents, pour 40% de la masse salariale

35%

du chiffre d'affaires (53% des diffuseurs ont un chiffre d'affaires compris entre 100K et 1M€) et sont nettement plus dépendantes des subventions d'exploitation



# Sommaire

<b>PREAMBULE.....</b>	<b>6</b>
<b>PRINCIPALES CARACTERISTIQUES.....</b>	<b>6</b>
Activité principale exercée par les entreprises de spectacle de variétés au sens de leur code APE .....	6
Type de licences d'entrepreneurs de spectacles détenues.....	6
Activité principale de spectacle vivant exercée .....	7
Autres activités exercées.....	8
Année de création des entreprises .....	8
Formes juridiques des entreprises .....	8
Adhésion à un syndicat d'employeur, un réseau/fédération d'acteurs .....	9
Implantation géographique.....	9
<b>DONNEES COMPTABLES ET FINANCIERES.....</b>	<b>11</b>
Données comptables et soldes intermédiaires de gestion.....	11
Principaux ratios financiers.....	15
<b>DONNEES BUDGETAIRES.....</b>	<b>16</b>
Charges et produits liés au spectacle vivant .....	16
Principaux postes de produits.....	18
Principaux postes de charges.....	21
<b>L'EMPLOI.....</b>	<b>24</b>
Recours à l'emploi des entreprises de spectacle de variétés .....	24
Recours aux stagiaires, aux bénévoles et à la mise à disposition de personnel .....	27
Ratios clés et principales évolutions.....	28
Focus : Eléments concernant la parité dans l'emploi des entreprises de spectacle de variété .....	30
<b>POIDS DU SECTEUR DU SPECTACLE DE VARIETES .....</b>	<b>31</b>
Les entreprises de spectacle de variétés au regard de l'ensemble des entreprises de spectacle vivant.....	31
Les entreprises de spectacle de variétés dans l'emploi du spectacle vivant .....	31
Chiffre d'affaires des entreprises de spectacle de variétés au regard du spectacle vivant marchand et d'autres secteurs d'activité .....	32
<b>PRECISIONS METHODOLOGIQUES.....</b>	<b>33</b>
Contexte de réalisation et objectifs .....	33
Les conditions d'affiliation au CNV déterminent le profil des entreprises étudiées.....	33
Remerciements.....	34
Contacts .....	34



# Préambule

Cette étude a été réalisée sur la base des informations économiques et sociales communiquées par les entreprises (de toutes formes juridiques confondues) dans le cadre de leur affiliation au CNV<sup>1</sup>. **Seules les entreprises exerçant une activité principale de spectacle dans le champ des musiques actuelles et des variétés ont été retenues, soit 1 233 entreprises<sup>2</sup>.** Dans la suite de ce document elles sont le plus souvent dénommées « Entreprises de spectacle de variétés ».

## Principales caractéristiques

### Activité principale exercée par les entreprises de spectacle de variétés au sens de leur code APE

**87% des entreprises étudiées relèvent des catégories liées au spectacle vivant au sens de l'activité principale exercée (APE) telle que définie par l'INSEE** (codes APE 90.01Z, 90.02Z et 90.04Z) et très majoritairement (71%) du code 90.01Z - Arts du spectacle vivant. Les autres relèvent principalement d'autres activités notamment les associations dont l'objet n'est pas essentiellement le domaine du spectacle vivant (6% des entreprises étudiées appartenant au code APE 94.99Z - Autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire), les exploitants de lieux de diffusion attachés à une collectivité territoriale (2% du total appartenant au code APE 84.11Z - Administration publique générale) ou encore des sociétés de production et d'édition musicale dont l'activité de spectacle est importante mais pas principale au sens de l'INSEE (1% du total appartenant au code APE 59.20Z - Enregistrement sonore et édition musicale).

### Type de licences d'entrepreneurs de spectacles détenues

L'analyse des licences détenues par les entreprises de spectacle de variétés retenues dans cette étude fait apparaître que 90% détiennent au moins une licence 2 de producteur de spectacle (au sens de la prise en charge du spectacle notamment au niveau de l'emploi du plateau artistique), que 84% détiennent au moins une licence 3 de diffuseur de spectacle (activité d'accueil du public, responsabilité de la billetterie) et que 27% détiennent au moins une licence 1 qui représente l'activité d'exploitation d'un lieu de spectacle. Les entreprises peuvent aussi détenir plusieurs types de licences selon leurs différentes activités. **On note une nette prédominance des structures détentrices à la fois des licences 2 et 3 (55%), avec près d'un quart d'entreprises (22%) détentrices des trois types de licence.**

#### Répartition des entreprises de spectacle de variétés

En fonction de l'activité principale de spectacle exercée  
Selon la Nomenclature d'activités française (NAF rév. 2)

Répartition des entreprises (lecture des % en colonne)	
90.01Z - Arts du spectacle vivant	71%
90.02Z - Activités de soutien au spectacle vivant	8%
90.03B - Autre création artistique	1%
90.04Z - Gestion de salles de spectacles	9%
94.99Z - Autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire	6%
84.11Z - Administration publique générale	2%
59.20Z - Enregistrement sonore et édition musicale	1%
Autres codes APE	3%
Ensemble des entreprises	100%

En fonction des types de licences d'entrepreneur de spectacles détenues

Répartition des entreprises (lecture des % en colonne)	
Licence 1	1%
Licence 1 et 2	1%
Licence 1, 2 et 3	22%
Licence 1 et 3	3%
Licence 2	12%
Licence 2 et 3	55%
Licence 3	4%
Licence définitive	2%
Ensemble des entreprises	100%



<sup>1</sup> Voir les « Précisions méthodologiques » en fin de document.

<sup>2</sup> Le classement des entreprises a été opéré sur la base des réponses fournies par les entreprises elles-mêmes (activité principale dans le secteur du spectacle vivant et dans le domaine des musiques actuelles et des variétés) et de l'analyse du poids de l'activité de spectacle vivant de musiques actuelles et de variétés dans le total de l'activité des entreprises en 2014 (qui a conduit à quelques reclassements).

## Activité principale de spectacle vivant exercée

Afin de disposer d'une approche plus précise de l'activité principale de spectacle exercée par une structure, le CNV propose une classification en 6 catégories d'activités de spectacle<sup>3</sup> :

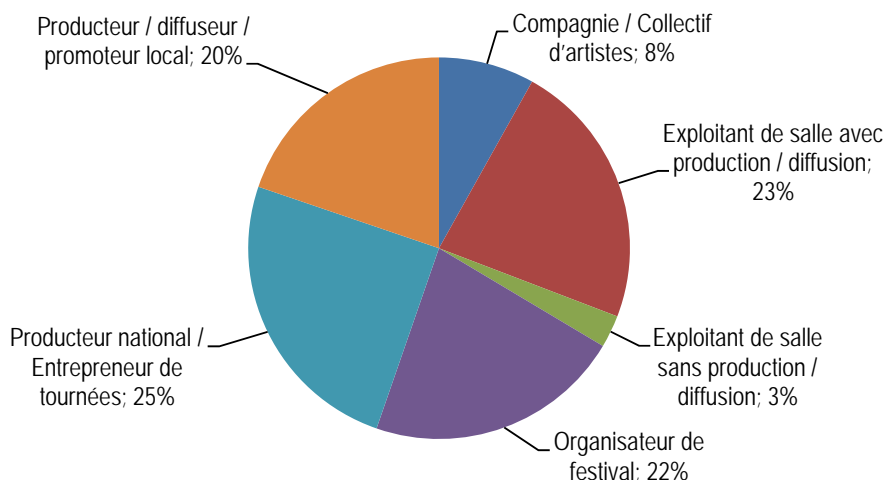
- Exploitant de salle sans production/diffusion,
- Exploitant de salle avec production/diffusion,
- Organisateur de festival,
- Producteur national / entrepreneur de tournées,
- Producteur / diffuseur / promoteur local,
- Compagnie / collectif d'artistes.

**Plus de la moitié (53%) des entreprises se classent dans l'une des trois catégories des producteurs/diffuseurs sans lieu fixe** : 25% des entreprises comme producteur national et entrepreneur de tournées, 20% comme producteur / diffuseur / promoteur local et 8% comme compagnie ou collectif d'artistes. Les 307 producteurs de la première catégorie ont leur propre catalogue d'artistes pour lesquels ils organisent des tournées au niveau national et/ou à l'étranger. Ils peuvent également acheter des spectacles d'artistes étrangers pour les diffuser ou les revendre sur le territoire français. Les 244 producteurs/diffuseurs/promoteurs locaux ont des activités majoritairement implantées dans une zone territoriale délimitée et très diversifiées allant de l'organisation et de l'accueil d'un spectacle pour le compte d'un producteur national à une production complète d'une ou plusieurs représentations d'un spectacle en prenant en charge les risques liés. Les 100 compagnies/collectifs d'artistes sont des entreprises dont l'activité est principalement centrée sur les activités d'un artiste ou groupe d'artistes. Il est fréquent que leur activité couvre à la fois le spectacle et les activités d'édition et de production phonographique.

**23% des entreprises se déclarent comme des exploitants de salle avec production/diffusion de spectacles de musiques actuelles et de variétés.** Parmi les 280 entreprises se classant dans cette catégorie on trouve à la fois des lieux relevant des branches publique et privée, spécialisés et non spécialisés, sous réserve que l'activité liée aux musiques actuelles et variétés soit majoritaire. 3% des entreprises (34) indiquent être des exploitants de salle sans production/diffusion, c'est-à-dire des lieux fonctionnant principalement par location de salle à un producteur/diffuseur. L'échantillon de ces entreprises étant trop restreint pour être représentatif, la catégorie des exploitants de salle sans production/diffusion ne fait pas l'objet d'une analyse détaillée dans la suite de cette étude<sup>4</sup>.

**22% des entreprises (268) se situent dans la catégorie des organisateurs de festivals.** Sur l'ensemble des entreprises étudiées, 39% déclarent participer à l'organisation d'un ou plusieurs festivals mais toutes n'ont pas forcément pour activité principale de spectacle l'organisation de festivals.

### Répartition des entreprises en fonction de leur activité principale de spectacle



<sup>3</sup> Les entreprises sont classées dans l'une de ces catégories en fonction de leur déclaration au CNV mais aussi de leurs caractéristiques économiques et sociales (classement a posteriori). Il est important de noter que les entreprises peuvent exercer, en plus de cette activité principale, d'autres activités de spectacle et en cumuler plusieurs.

<sup>4</sup> Même s'ils figurent dans certains tableaux/graphiques.

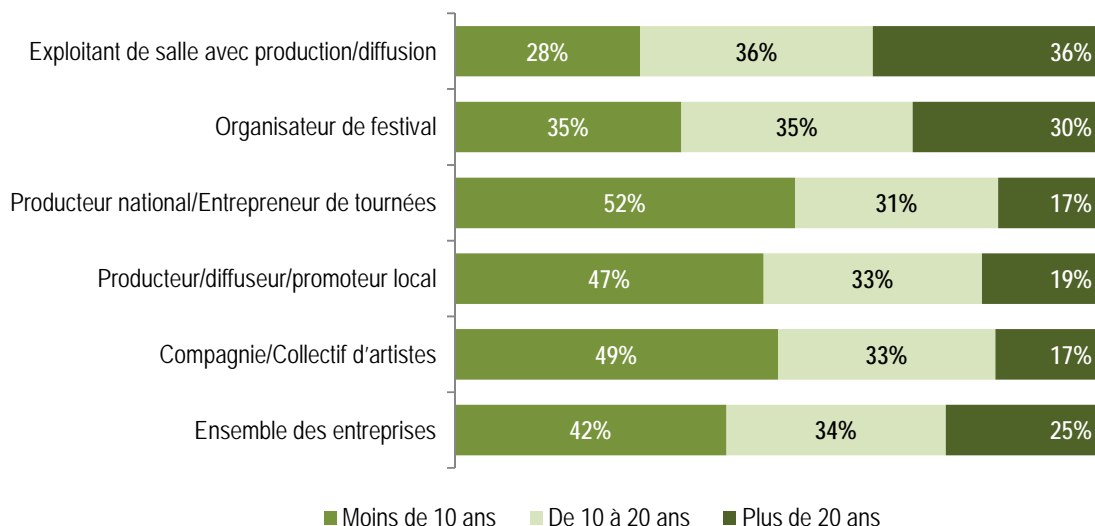
## Autres activités exercées

Sur la base d'une liste d'activités proposées, **les entreprises de spectacles de variétés et de musiques actuelles déclarent le plus fréquemment exercer un accompagnement des artistes professionnels et/ou amateurs (46%) et de l'action culturelle, développement local (44%)**. L'accompagnement des artistes professionnels et/amateurs est cité par plus de 30% des structures quelle que soit leur activité principale de spectacle exercée. Mais ce sont les exploitants de salles avec production/diffusion qui déclarent le plus souvent exercer cette activité (66% d'entre eux). Ils sont aussi particulièrement engagés dans les actions culturelles et le développement local (70% d'entre eux déclarent mener ce type d'activités). Ils déclarent pour 59% d'entre eux mettre à disposition ou louer des locaux de répétition et pour 24% d'entre eux mettre à disposition ou louer des locaux d'enregistrement. Le tiers (32%) des organisateurs de festivals déclarent avoir une activité d'accompagnement d'artistes professionnels et/ou amateurs et plus de la moitié d'entre eux (56%) des actions culturelles ou de développement local. Les producteurs / diffuseurs / promoteurs locaux sont 36% à déclarer mener ce dernier type d'activités. Quant aux producteurs nationaux / entrepreneurs de tournées, ils sont 41% à déclarent exercer une activité d'édition / production d'enregistrements sonores ou audiovisuels.

## Année de création des entreprises

**42% des entreprises de spectacle de variétés étudiées ont moins de 10 ans (date de création postérieure à 2004), 34% ont entre 10 et 20 ans et 25% ont plus de 20 ans d'existence.** Les différentes activités principales de spectacle présentent des répartitions différentes des entreprises. Les trois catégories de producteurs/diffuseurs sans lieu fixe sont composées majoritairement de structures de moins de 10 ans (de 47% à 52% des entreprises selon la catégorie). Au sein de chacune de ces catégories, environ un tiers des structures ont entre 10 et 20 ans et un peu moins d'un cinquième sont âgées de plus de 20 ans. Les exploitants de salle avec production/diffusion comptent davantage d'entreprises plus âgées avec 36% d'entre eux ayant 20 ans et plus, pour 28% de structures ayant moins de 10 ans. Les organisateurs de festivals se répartissent quant à eux de manière relativement homogène entre les différentes classes d'âge, avec respectivement 35% d'entre eux ayant moins de 10 ans et également entre 10 et 20 ans et 30% plus de 20 ans.

### Répartition des entreprises en fonction de l'activité principale de spectacle et du nombre d'années d'existence



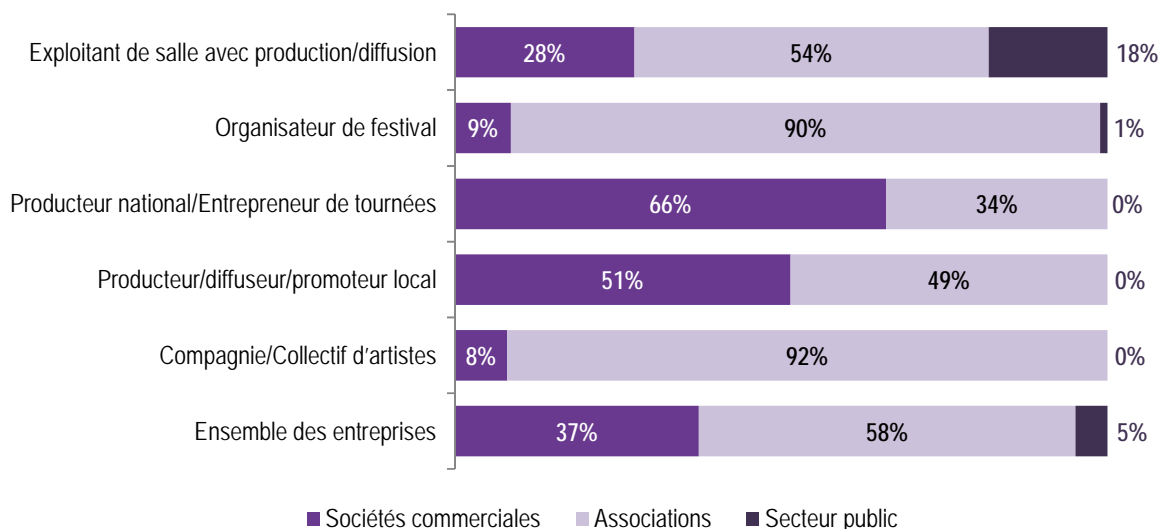
## Formes juridiques des entreprises

**La forme associative est la forme juridique la plus répandue : elle concerne 58% des entreprises de spectacle de variétés et de musiques actuelles étudiées. Les sociétés commerciales constituent 37% du total des entreprises** avec essentiellement des structures de type SARL-EURL (24% du total des entreprises) et de type SA (11% du total). **Le secteur public est quant à lui peu présent avec 5% du total des entreprises de l'échantillon.** Des différences apparaissent entre les différentes catégories d'activités : les producteurs nationaux et entrepreneurs de tournées sont constitués majoritairement de sociétés



commerciales (66% d'entre eux) ; les producteurs / diffuseurs / promoteurs locaux se répartissent à moitié entre les sociétés commerciales et les associations ; la forme associative est largement dominante au sein des organisateurs de festivals et des compagnies / collectifs d'artistes avec près de 90% des structures pour chacune de ces deux catégories. Les exploitants de salle avec production/diffusion présentent quant à eux une répartition variée entre les trois formes juridiques avec 54% d'associations, 28% de sociétés commerciales et 18% de structures publiques.

#### Répartition des entreprises en fonction de l'activité principale de spectacle exercée et de la forme juridique



### Adhésion à un syndicat d'employeur, un réseau/fédération d'acteurs

**46% des entreprises de spectacle de variétés étudiées sont adhérentes à un syndicat d'employeur et 41% d'entre elles participent à un ou plusieurs réseaux et/ou fédérations professionnelles d'acteurs<sup>5</sup>.** La part des structures adhérentes à un syndicat d'employeurs est plus faible que la moyenne chez les organisateurs de festivals (20% d'entre eux) et les compagnies / collectifs d'artistes (16% d'entre eux) et plus importante pour les exploitants de salle avec production/diffusion (66% d'entre eux) et les producteurs/diffuseurs/promoteurs locaux (53% d'entre eux). Les producteurs nationaux et entrepreneurs de tournées ont un taux d'adhésion à un syndicat d'employeurs proche de la moyenne (47%). L'adhésion des entreprises à un ou plusieurs réseaux et/ou fédérations professionnelles est plus élevée chez les exploitants de salle avec production/diffusion (62% d'entre eux) et les organisateurs de festivals (46%) que chez les trois catégories de producteurs / diffuseurs sans lieu fixe : 27% pour les producteurs nationaux / entrepreneurs de tournées ; 34% pour les producteurs / diffuseurs / promoteurs locaux et compagnies / collectifs d'artistes.

### Implantation géographique

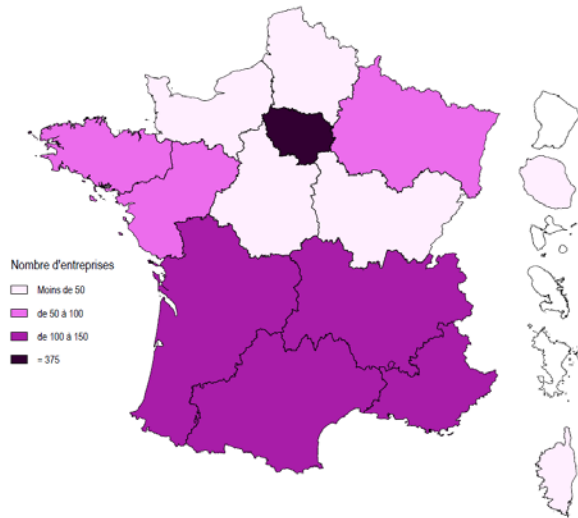
**La répartition des entreprises de spectacle de variétés sur le territoire<sup>6</sup> est très concentrée sur la région Île-de-France : 30% des entreprises étudiées y ont leur siège social,** notamment dans la capitale parisienne (20%). Les régions Auvergne-Rhône-Alpes, Nouvelle-Aquitaine, Occitanie et Provence-Alpes-Côte d'Azur dénombrent chacune plus de 100 entreprises implantées sur leur territoire (de 103 à 142 entreprises selon la région) et représentent de 8% à 12% des entreprises étudiées. Les régions Bretagne, Grand Est, Pays de la Loire, Bourgogne-Franche-Comté et Hauts-de-France, avec 48 à 83 entreprises implantées sur chaque territoire, se partagent un quart de l'échantillon. **Les producteurs nationaux / entrepreneurs de tournées sont ceux qui présentent la plus forte concentration en Ile-de-France (52%) tandis que les organisateurs de festivals, les producteurs / diffuseurs / promoteurs locaux et les exploitants de salles avec production / diffusion se répartissent de façon plus homogène sur l'ensemble du territoire.**

<sup>5</sup> Proportions en accroissement au cours des dernières années.

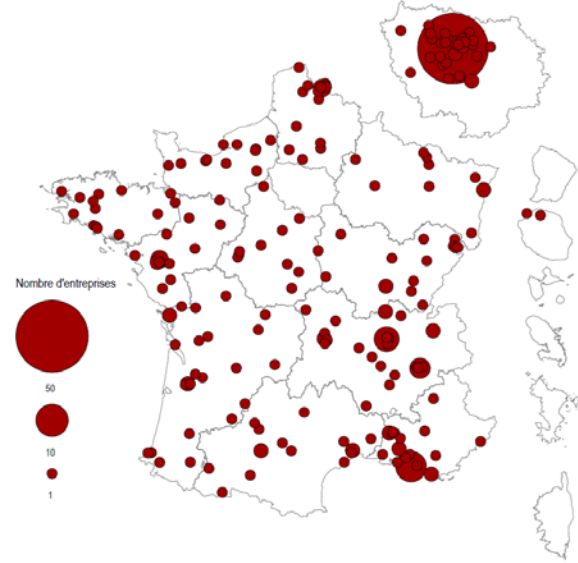
<sup>6</sup> Pour plus de lisibilité, l'analyse par région est proposée selon le découpage en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016 même si les données portent sur l'année 2014.

Répartition géographique des entreprises de spectacle de variétés et de musiques actuelles de l'enquête en 2014

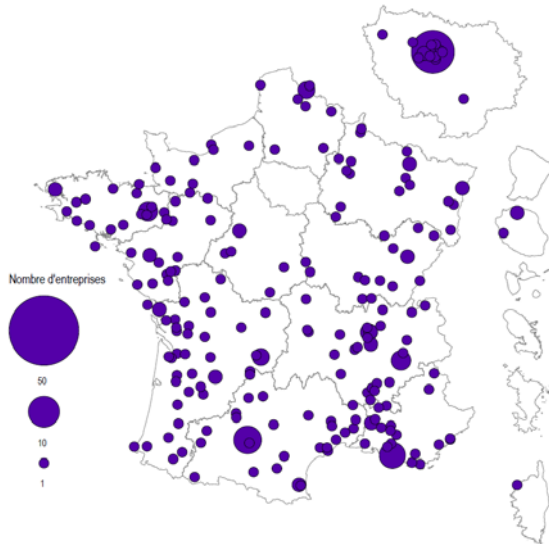
Nombre d'entreprises enquêtées par région



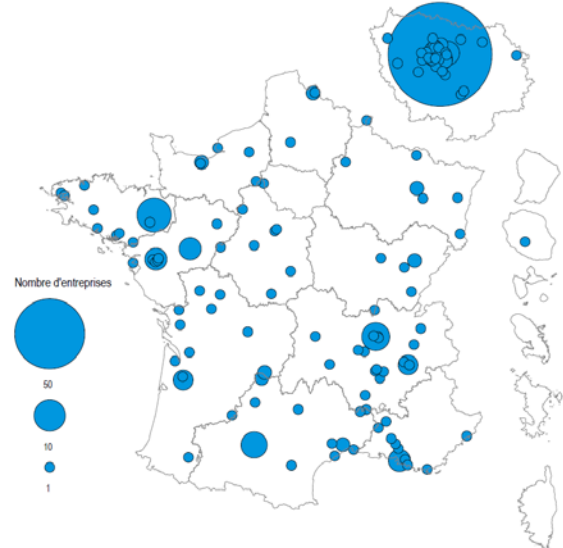
Exploitants de salle avec production/diffusion



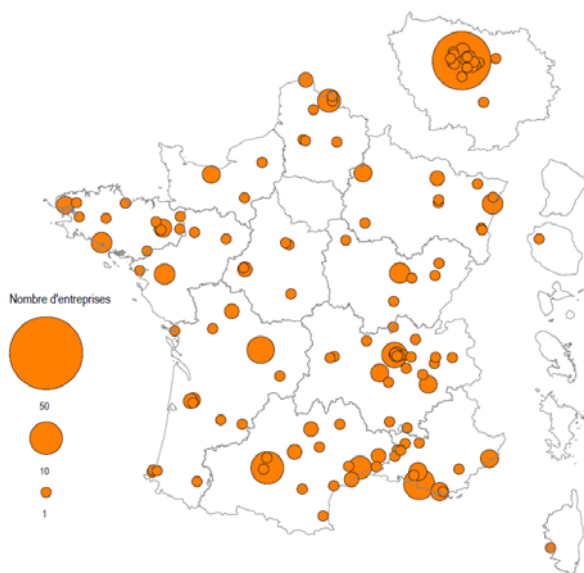
Organisateurs de festival



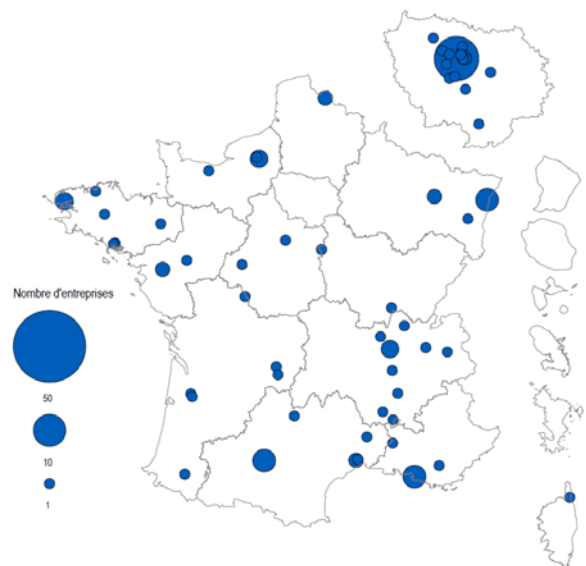
Producteurs nationaux / entrepreneurs de tournées



Producteurs / diffuseurs / promoteurs locaux



Compagnies / collectifs d'artistes



Cartes réalisées avec Cartes & Données © Articque

# Données comptables et financières

## Données comptables et soldes intermédiaires de gestion

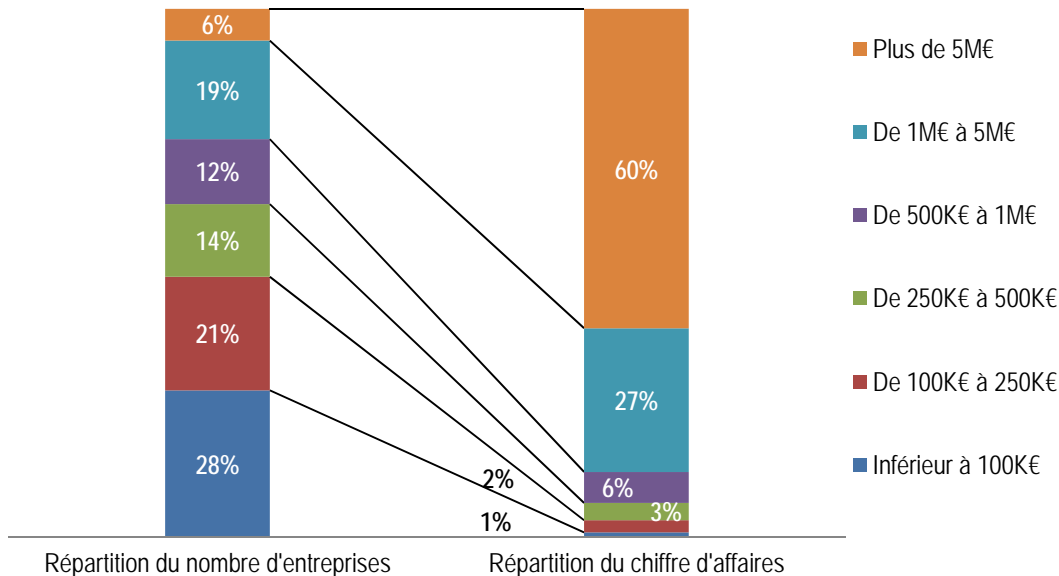
Caractéristiques en 2014

**En 2014, le chiffre d'affaires<sup>7</sup> dégagé par les 1 024 entreprises de spectacles de variétés pour lesquelles le CNV dispose des comptes de résultats et bilans atteint 1,5 milliard d'euros.** L'activité à l'exportation est marginale puisqu'elle ne représente que 3% du chiffre d'affaires. Les subventions d'exploitation représentent 12% du chiffre d'affaires. La masse salariale totale<sup>8</sup> représente 29% du chiffre d'affaires global. Au total, le résultat d'exploitation<sup>9</sup> est faible puisqu'il n'atteint que 4% du chiffre d'affaires. Avec seulement 1% du chiffre d'affaires, le résultat net comptable<sup>10</sup> calculé pour l'ensemble des entreprises est très faible.

**Principaux soldes intermédiaires de gestion en 2014**  
(en millions d'euros et en % du chiffre d'affaires)

Pour un nombre total de 1 024 entreprises étudiées	En M€	En % du CA
Total des produits d'exploitation	1 750	116%
<b>Chiffre d'affaires H.T</b>	<b>1 509</b>	<b>100%</b>
Chiffre d'affaires H.T à l'export	48	3%
Valeur ajoutée	445	29%
Subventions d'exploitation	184	12%
Masse salariale	442	29%
Excédent Brut d'Exploitation (EBE)	148	10%
Résultat d'exploitation	57	4%
Impôts sur les bénéfices	17	1%
Résultat net comptable	20	1%
Capacité d'autofinancement (CAF)	44	3%

Répartition des entreprises de spectacle de variétés et de leur chiffre d'affaires par classe en 2014



<sup>7</sup> Chiffre d'affaires = Total des ventes de marchandises, de biens et de services

<sup>8</sup> Masse salariale = Rémunérations du personnel + Charges sociales

<sup>9</sup> Résultat d'exploitation = Total des produits d'exploitation – Total des charges d'exploitation (hors résultat financier, exceptionnel et solde des opérations faites en commun) / Total des produits d'exploitation = Chiffre d'affaires + Productions stockées et immobilisées + Subventions d'exploitation + Reprises sur amortissement et Transfert de charges + Autres produits d'exploitation

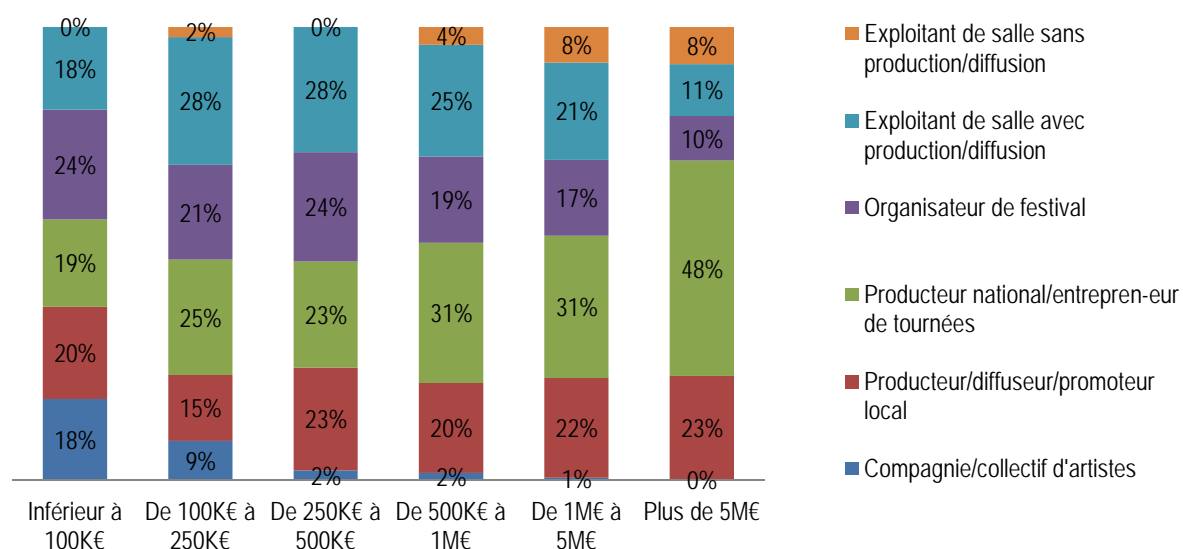
<sup>10</sup> Résultat net comptable = Total des produits – Total des charges

Pour faciliter la compréhension des résultats, le secteur a été analysé à partir de la typologie des structures par type d'activité principale de spectacle exercée ainsi que de la segmentation du chiffre d'affaires à laquelle les entreprises appartiennent en 2014<sup>11</sup>.

**Les entreprises dont le chiffre d'affaires est supérieur à 5 millions d'euros, soit 61 entreprises de l'échantillon en 2014 (6% seulement du nombre total d'entreprises), représentent 61% du chiffre d'affaires total des entreprises de spectacle de variétés. Les petites structures dont le chiffre d'affaires est inférieur à 250K€, soit 49% des entreprises du secteur, génèrent quant à elles, un peu plus de 3% du chiffre d'affaires total.**

Au niveau des types d'activités, les 61 plus grosses entreprises de spectacle de variétés se composent en majorité de producteurs nationaux/entrepreneurs de tournées (48%). Les structures intermédiaires (chiffres d'affaires compris entre 250K€ et 5 millions d'euros) se répartissent, quant à elles, entre tous les types d'activités hormis les compagnies/collectifs d'artistes. Les entreprises de moins de 250K€ de chiffre d'affaires se partagent de manière homogène entre tous les types d'activités. 67% des compagnies/collectifs d'artistes ont un chiffre d'affaires inférieur à 100K€ de chiffre d'affaires.

#### Répartition des structures par activité au sein des classes de chiffre d'affaires (en nombre) en 2014



#### Principaux soldes intermédiaires de gestion par type d'activités en 2014

SIG (lecture en colonne)	Activité principale de spectacle exercée*					Ensemble des entreprises de spectacle de variétés
	Exploitant de salle avec production / diffusion	Organisateur de festival	Producteur national / Entrepreneur de tournées	Producteur / diffuseur / promoteur local	Compagnie / Collectif d'artistes	
Nb d'entreprises	232	211	272	203	76	1 024
Chiffre d'affaires (CA) en M€	277	164	654	285	8	1 509
CA à l'export (% CA)	0,1%	0,9%	5,3%	3,8%	1,4%	3,2%
Subventions d'exploitation (% CA)	36%	34%	2%	4%	44%	12%
Valeur ajoutée (% CA)	27%	-3%	41%	24%	45%	29%
Excédent Brut d'Exploitation (% CA)	9%	1%	15%	3%	1%	10%
Résultat d'exploitation (% CA)	1,5%	2,1%	7,0%	-0,7%	1,3%	3,8%
Capacité d'autofinancement (% CA)	5,0%	0,9%	2,7%	1,7%	2,1%	2,9%

\* à l'exclusion des exploitants de salle sans production / diffusion

**Les producteurs nationaux/entrepreneurs de tournées concentrent 60% de la valeur ajoutée<sup>12</sup> générée par le secteur** du fait de leur prépondérance dans le chiffre d'affaires total (43%) et de leur capacité à dégager de la valeur ajoutée (41% de leur chiffre d'affaires). La valeur ajoutée des organisateurs de festivals apparaît globalement négative (-3% de leur chiffre d'affaires). C'est aussi le cas pour les entreprises dont le chiffre d'affaires est inférieur à 500K€.

**Plus de 4/5<sup>ème</sup> des subventions d'exploitation sont concentrées sur deux types d'acteurs : les exploitants de salles avec production/diffusion et les organisateurs de festivals.**

**L'excédent brut d'exploitation (EBE)<sup>13</sup>**, qui correspond aux ressources dégagées par l'entreprise sur son activité commerciale, **atteint 10% du chiffre d'affaires total en 2014**. Les ressources dégagées par l'activité des festivals et des compagnies/collectifs d'artistes sont très faibles (1% de leurs chiffres d'affaires). On observe une corrélation positive entre l'EBE et les classes de chiffres d'affaires des structures. Plus les entreprises ont un chiffre d'affaires important, plus l'excédent brut d'exploitation est important.

**En 2014, le résultat d'exploitation est faible, il s'élève à 4% du chiffre d'affaires.** 79% de ce résultat est généré par les producteurs nationaux / entrepreneurs de tournée alors que les producteurs / diffuseurs / promoteur locaux enregistrent un résultat d'exploitation négatif et les compagnies / collectifs d'artistes un résultat presque nul. 40% des structures enregistrent un résultat d'exploitation négatif toutes classes de chiffre d'affaires confondues. 82% des structures de plus de 5 millions d'euros de chiffre d'affaires ont un résultat d'exploitation positif. Plus les structures ont un chiffre d'affaires élevé, plus elles sont nombreuses à dégager un résultat d'exploitation positif.

En 2014, **la capacité d'autofinancement<sup>14</sup> de tous les types d'activité est positive mais très faible.** Les entreprises sont en capacité de financer sur leurs propres ressources les besoins liés à leur existence, tels que les investissements ou les remboursements de dettes, mais cette capacité est limitée puisqu'elle se situe entre 1% et 5% de leur chiffre d'affaires respectif.

## Principales évolutions

On observe la progression moyenne de tous les indicateurs entre 2012 et 2014 pour l'ensemble des 864 structures de spectacle de variétés pour lesquelles les pièces comptables sont exploitables sur 2012-2014.

### Evolution des principaux soldes intermédiaires de gestion entre 2012 et 2014

	En M€		En % du CA		TCAM*
	2012	2014	2012	2014	2012-2014
<b>Nombre de comptes étudiés</b>	<b>864</b>	<b>864</b>			
Total des produits d'exploitation	1 503	1 667	116%	116%	5%
<b>Chiffre d'affaires H.T</b>	<b>1 294</b>	<b>1 443</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>6%</b>
Chiffre d'affaires H.T à l'export	42	48	3%	3%	7%
Valeur ajoutée	354	432	27%	30%	10%
Subventions d'exploitation	163	170	13%	12%	2%
Masse salariale	382	421	30%	29%	5%
Excédent Brut d'Exploitation (EBE)	99	145	8%	10%	21%
Résultat d'exploitation	37	57	2,8%	4,0%	25%
Impôts sur les bénéfices	11	16	0,9%	1,1%	20%
Résultat net comptable	10	20	0,8%	1,4%	40%
Capacité d'autofinancement (CAF)	25	43	1,9%	3,0%	31%

\*Taux de croissance annuel moyen sur la période 2012-2014

<sup>12</sup> Valeur ajoutée = Chiffre d'affaires + Productions stockées et immobilisées – Achats de marchandises – Achats de matières premières – Variations de stocks – Autres charges externes

<sup>13</sup> Excédent brut d'exploitation (EBE) = Valeur ajoutée + Subventions d'exploitation – Impôts et taxes – Masse salariale

<sup>14</sup> Capacité d'autofinancement (CAF) = Résultat net comptable – Reprises sur amortissements et Transferts de charges – Dotations aux amortissements et aux provisions

Entre 2012 et 2014, **les produits d'exploitation comme les charges d'exploitation croissent de 5% par an en moyenne** (les produits s'accroissant légèrement plus que les charges), même si l'on observe une baisse pour presque un tiers des entreprises. Ces indicateurs, révélateurs du volume d'affaires généré par l'activité courante, permettent de constater que la croissance des produits comme des charges d'exploitation est proportionnelle à la taille du chiffre d'affaires de l'entreprise. Si entre 2008 et 2012 seules les structures de plus de 5 millions d'euros de chiffre d'affaires présentaient une hausse de leurs produits d'exploitation supérieure à celle de leurs charges, ce n'est plus le cas entre 2012 et 2014. Sur la période de 2012 à 2014, les structures ayant un chiffre d'affaires supérieur à 500K€ connaissent une évolution de leurs produits d'exploitation supérieure à leurs charges d'exploitation.

Entre 2012 et 2014, le **chiffre d'affaires présente un taux de croissance annuel moyen de 6%**. Cet indicateur n'est cependant en progression que pour la moitié des entreprises (52%). L'évolution du chiffre d'affaires est disparate entre les différents types d'activité, avec une faiblesse des exploitants de salles avec production/diffusion (+1% par an) et des producteurs / diffuseurs / promoteurs locaux (+2% par an). Les organisateurs de festival ainsi que les producteurs nationaux / entrepreneurs de tournée enregistrent une croissance moyenne annuelle bien supérieure de l'ordre de +9 à +10% par an. Les compagnies et collectifs d'artistes connaissent le taux de croissance annuel moyen du chiffre d'affaires le plus élevé (+14%) avec toutefois un niveau qui reste très faible au regard des autres catégories d'entreprises.

A noter par ailleurs, un **taux de croissance moyen de 7% par an de l'activité à l'export** entre 2012 et 2014. Cette évolution est imputable aux entreprises de plus de 5 millions d'euros de chiffre d'affaires et aux producteurs nationaux / entrepreneurs de tournées. Seuls les exploitants de salles avec production/diffusion connaissent un recul de leur chiffre d'affaires export sur la période.

**L'excédent brut d'exploitation croît de 21% par an en moyenne** entre 2012 et 2014, passant de 8% à 10% du chiffre d'affaires. Cependant, 43% des entreprises enregistrent une détérioration de leurs ressources. Les baisses les plus flagrantes concernent les organisateurs de festivals et les compagnies et collectifs d'artistes. Ce sont les producteurs nationaux / entrepreneurs de tournées et, dans une moindre mesure, les exploitants de salles avec production/diffusion qui tirent la progression de cet indicateur.

Plus de la moitié des entreprises (55%) voient leur **résultat d'exploitation** s'améliorer. Ce sont les entreprises de plus de 1 million d'euros de chiffre d'affaires et les producteurs/diffuseurs/promoteurs locaux qui tirent à la hausse la croissance moyenne annuelle de cet indicateur et qui enregistrent les résultats d'exploitation les plus importants. Ceci indique des évolutions disparates entre les différents types d'activités et classes de chiffre d'affaires.

Le **résultat net comptable s'accroît entre 2012 et 2014 tout en restant très faible**. Il n'est que peu impacté par le résultat financier et le résultat exceptionnel des entreprises qui, au global représentent moins de 1% du chiffre d'affaires et évoluent assez peu sur la période. **Il est plus nettement impacté par l'évolution du résultat des opérations faites en commun** (quote-part des produits et des charges) qui avait amputé le résultat d'exploitation de près de 60% en 2012 (-22M€ / 37M€) et encore de près de 50% en 2014 (-27M€ / 57M€). A noter toutefois que ce poste ne concerne qu'un nombre restreint d'entreprises : une vingtaine.

## Principaux ratios financiers

**La rentabilité commerciale de l'activité<sup>15</sup> est très faible comme c'était déjà le cas en 2012 : elle s'accroît toutefois légèrement en passant de 0,8% à 1,4%.** Elle est très faible y compris pour les plus grosses entreprises dont le chiffre d'affaires dépasse 5 millions d'euros (2%). Si en 2012, les entreprises de moins de 5 millions d'euros de chiffre d'affaires enregistraient une rentabilité commerciale nulle ou négative, ce n'est plus le cas en 2014. Seules les entreprises avec un chiffre d'affaires compris entre 250K€ et 500K€ ont en 2014 une rentabilité commerciale négative et ont connu une dégradation entre 2012 et 2014. Cette rentabilité commerciale ne présente pas d'évolutions contrastées par activité.

**Le ratio de l'autonomie financière<sup>16</sup> est de 24% en 2014, il est stable par rapport à 2012.** Ceci indique une stabilité globale de la solvabilité des structures et de leur capacité à faire face à leurs engagements financiers sur le long terme. Il est stable de manière générale voire en légère hausse pour tous les types d'activité, même si les organisateurs de festivals connaissent tout de même une progression notable (+6 points).

Au niveau de l'évaluation du coût des capitaux empruntés par les structures, la situation est saine, puisque **le poids de la charge financière<sup>17</sup> n'est que de 9%.** La variation du coût des financements externes est en très légère baisse, elle était de 10% en 2012. Ce poids est nettement plus faible pour les entreprises de plus d'1 million de chiffre d'affaires puisqu'il est compris entre 5% et 6% alors qu'il atteint les 30% pour les entreprises dont le chiffre d'affaires est compris entre 500K€ et 1 million d'euros. Ce dernier taux est en forte croissance puisqu'il était de 20% en 2012. Les entreprises dont le chiffre d'affaires est compris entre 1 million et 5 millions ont, quant à elles, vu leur charge financière diminuer de moitié sur la période.

Globalement, le secteur des entreprises de spectacle de variétés est modérément endetté : **le ratio d'endettement<sup>18</sup> est de 20% en 2014.** Cependant, ce ratio a augmenté de 4 points entre 2012 et 2014 et a plus que doublé depuis 2008. Les entreprises sont peu dépendantes des établissements bancaires et autres créanciers externes. La faiblesse de ce taux peut aussi refléter une difficulté des entreprises à obtenir des emprunts auprès des établissements bancaires. On notera que ce taux est plus élevé et en hausse de 4 points pour les exploitants de salle avec production/diffusion. Il est également plus élevé et en hausse pour les entreprises de plus de 500K€ de chiffre d'affaires. Il reste relativement stable pour les autres classes de chiffre d'affaires (ratio compris entre 11% et 15%).

### Principaux ratios financiers en 2012 et 2014

Echantillon commun aux deux années

	2012	2014
Nombre de comptes étudiés	864	864
Poids de la charge financière	10%	9%
Rentabilité commerciale de l'activité	0,8%	1,4%
Rentabilité financière	6%	9%
Autonomie financière	23%	24%
Taux d'endettement	16%	20%

<sup>15</sup> Rentabilité commerciale de l'activité = Résultat net comptable / Chiffre d'affaires

<sup>16</sup> Autonomie financière = Capitaux propres / Total du bilan

<sup>17</sup> Poids de la charge financière = Charges financières / EBE

<sup>18</sup> Taux d'endettement = Emprunts et dettes assimilées / Total du bilan

# Données budgétaires

## Charges et produits liés au spectacle vivant

Les principales données budgétaires liées au spectacle vivant des entreprises de spectacle de variétés en 2014 sont présentées à partir des déclarations de 965 entreprises<sup>19</sup>, soit 78% de l'échantillon total de l'étude.

Ces données permettent l'analyse de la répartition des principaux produits et charges liés au spectacle vivant au sein des entreprises en fonction de leur activité principale de spectacle exercée, de leur catégorie de chiffre d'affaires, et de dresser également le panorama de quelques évolutions à partir d'un échantillon commun plus réduit d'entreprises sur la période de 2012 à 2014<sup>20</sup>.

Les produits et les charges liés au spectacle des entreprises considérées dans leur ensemble se concentrent fortement sur quelques postes budgétaires. Pour les produits, rapportés au total du chiffre d'affaires déclaré en 2014, **ce sont les recettes de billetterie et les ventes de spectacles qui sont les plus importantes avec respectivement 48% et 21% de ce total. Du côté des charges, ce sont les salaires bruts (21% du CA total en 2014) des permanents (CDI et CDD) et intermittents (CDD dits d'usage - CDDU) et les achats de spectacles (17% du CA total en 2014).**

Répartition des principaux produits liés au spectacle vivant des entreprises de spectacle de variétés selon l'activité principale de spectacle exercée<sup>21</sup> en 2014

En % du CA (lecture des % en colonne)	Activité principale de spectacle exercée					Ensemble des entreprises de spectacle de variétés
	Exploitant de salle avec production / diffusion	Organisateur de festival	Producteur national / Entrepreneur de tournées	Producteur / diffuseur / promoteur local	Compagnie / Collectif d'artistes	
Nombre d'entreprises	233	231	220	182	85	965
Recettes de billetterie	54%	57%	52%	46%	7%	48%
Total des ventes de spectacles	1%	1%	34%	26%	87%	21%
Produits des contrats de coproduction	1%	1%	3%	2%	4%	3%
Produits des contrats de presta/spectacles	0%	1%	2%	14%	0%	4%
Produits des locations de salles	5%	1%	0%	0%	0%	4%
Produits des presta tech et refacturations	2%	0%	2%	4%	1%	2%
Produits d'autres presta/spectacles	1%	0%	0%	2%	1%	2%
Autres produits liés au spectacle	0%	0%	1%	0%	1%	1%
Recettes activité bar, restauration	27%	17%	0%	2%	0%	8%
Autres recettes propres	1%	3%	1%	0%	5%	1%
Apport en numéraire des partenaires	1%	14%	1%	0%	1%	2%
Subventions organismes professionnels	2%	4%	1%	1%	12%	2%
Subventions publiques	43%	29%	1%	3%	43%	12%
<b>Total des produits déclarés</b>	<b>138%</b>	<b>128%</b>	<b>98%</b>	<b>102%</b>	<b>162%</b>	<b>110%</b>
<b>Chiffre d'affaires HT déclaré</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

Pour rappel, le total des produits liés au spectacle vivant ne représente pas le total effectif des produits mais la somme des postes indiqués (répartition non exhaustive). Les produits indiqués sont tout de même présentés en pourcentage du chiffre d'affaires total de chaque catégorie d'entreprises pour illustrer les poids disparates qu'ils occupent au sein de l'économie des entreprises. En outre, le poids dans le total du CA n'équivaut pas au poids dans le total des produits.

**Les entreprises dont le chiffre d'affaires est supérieur ou égal à 5 millions d'euros, soit 6% de l'échantillon, représentent plus de la moitié du total des charges (54%) et des produits (57%) liés au spectacle vivant déclarés en 2014.** Elles représentent 71% du total des recettes de billetterie, 55% du total des ventes de spectacles et 78% des produits des contrats de co-production. Concernant les charges, elles concentrent 44% du total des salaires bruts des permanents et des intermittents, près de la moitié (49%) du total des achats de spectacles et 71% des charges des contrats de co-production. Cette catégorie

<sup>19</sup> Dont 827 entreprises ont une catégorie de chiffre d'affaires renseignée.

<sup>20</sup> Les évolutions sont indiquées en taux de croissance annuel moyen (TCAM), il représente le taux d'évolution moyen par année. 705 entreprises constituent l'échantillon commun 2012-2014 dont 631 ont une catégorie de chiffre d'affaires renseignée. Lors de l'étude des évolutions entre 2012 et 2014, la classe de chiffre d'affaires reste indexée sur la valeur de 2014.

<sup>21</sup> A l'exception des exploitants de salle sans production/diffusion pour lesquels l'échantillon des répondants est trop réduit pour être représentatif.



d'entreprises est majoritairement composée de producteurs nationaux / entrepreneurs de tournées; il existe donc une forte corrélation entre les évolutions pour ce type d'acteurs et cette catégorie de chiffre d'affaires. A l'opposé, **les entreprises dont le chiffre d'affaires est inférieur à 100K€ sont les plus nombreuses au sein de l'échantillon (soit 29% du total) et pèsent pour 3% du total des charges et produits liés au spectacle vivant déclarés en 2014.**

Répartition des principales charges liées au spectacle vivant des entreprises de spectacle de variétés selon l'activité principale de spectacle exercée<sup>22</sup> en 2014

En % du CA (lecture des % en colonne)	Activité principale de spectacle exercée					Ensemble des entreprises de spectacle de variétés
	Exploitant de salle avec production / diffusion	Organisateur de festival	Producteur national / Entrepreneur de tournées	Producteur / diffuseur / promoteur local	Compagnie / Collectif d'artistes	
<b>Nombre d'entreprises</b>	<b>233</b>	<b>231</b>	<b>220</b>	<b>182</b>	<b>85</b>	<b>965</b>
Achats de billetterie pour revente	0%	0%	0%	1%	0%	2%
Total des achats de spectacles	15%	34%	13%	23%	3%	17%
Charges des contrats de coproduction	1%	0%	5%	2%	1%	3%
Charges des contrats de prestation	1%	1%	3%	9%	2%	3%
Charges de location de salles/loyer	5%	2%	8%	8%	3%	7%
Charges de loc. de structures, presta. techniques	5%	18%	7%	6%	4%	7%
Achats d'autres presta/spectacles	9%	8%	2%	3%	1%	5%
Charges de communication	5%	7%	3%	6%	4%	5%
Achats bar, restaurant pour revente	9%	7%	0%	1%	0%	3%
Autres achats de marchandises	0%	1%	0%	0%	3%	0%
Transport, hébergement, resto/spectacles	4%	7%	6%	5%	15%	5%
Total des salaires bruts permanents et CDDU	39%	19%	17%	16%	69%	21%
<b>Total des charges déclarées</b>	<b>94%</b>	<b>105%</b>	<b>66%</b>	<b>81%</b>	<b>107%</b>	<b>78%</b>
<b>Chiffre d'affaires HT déclaré</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

Pour rappel, le total des charges liées au spectacle vivant ne représente pas le total effectif des charges mais la somme des postes indiqués (répartition non exhaustive). Les charges indiquées sont tout de même présentées en pourcentage du chiffre d'affaires total de chaque catégorie d'entreprises pour illustrer les poids disparates qu'elles occupent au sein de l'économie des entreprises. En outre, le poids dans le total du CA n'équivaut pas au poids dans le total des charges.

En termes d'évolution, on note sur la période de 2012 à 2014 **une progression de +4% en moyenne par an pour le total des produits liés au spectacle vivant déclarés et de +2% en moyenne par an pour celui des charges. Soulignons toutefois que les postes de produits et de charges déclarés ne couvrent pas l'intégralité des produits et charges des entreprises.** L'impact des déclarations des entreprises dont le chiffre d'affaires est supérieur à 1 million d'euros, et notamment de celles de plus de 5 millions d'euros, est déterminant dans les évolutions des différents produits et charges liés au spectacle vivant.

**Les structurations budgétaires des entreprises de spectacle de variétés sont le reflet de différences entre les activités de spectacle vivant exercées et de leurs caractéristiques.** Les producteurs / diffuseurs nationaux ou locaux sont marqués par une forte présence des recettes de billetterie et des ventes de spectacles dans leurs ressources budgétaires avec principalement des dépenses en prestations liées au spectacle (charges des contrats de prestations, de location de salles, de location de structures et prestations techniques et autres prestations liées au spectacle), en salaires et en achats de spectacles. Les budgets des exploitants de salle avec production/diffusion et des organisateurs de festival se composent principalement de recettes de billetterie, de financements publics et de recettes de bar-restauration avec essentiellement des dépenses en salaires, en prestations liées au spectacle et en achats de spectacles, dans cet ordre pour les exploitants de salle avec production/diffusion et dans l'ordre inverse pour les organisateurs de festivals. Les budgets des compagnies et collectifs d'artistes sont quant à eux essentiellement constitués de ventes de spectacles, de financements publics et de dépenses en salaires.

<sup>22</sup> A l'exception des exploitants de salle sans production/diffusion pour lesquels l'échantillon des répondants est trop réduit pour être représentatif.

## Principaux postes de produits

### Recettes de billetterie

**Les recettes de billetterie représentent 48% du chiffre d'affaires total déclaré en 2014 par les entreprises de spectacle de variétés.** Hormis pour les compagnies et collectifs d'artistes, ces recettes constituent le poste de produits liés au spectacle le plus important pour les différents types d'activité : elles varient entre 46% et 57% du CA total en 2014. **Plus la classe de chiffre d'affaires des entreprises est élevée et plus la part des recettes de billetterie dans leurs ressources budgétaires est importante.** Les entreprises dont le chiffre d'affaires est supérieur à 1 million d'euros pèsent pour 91% du total des recettes de billetterie en 2014. Près de la moitié (47%) des recettes de billetterie est générée par les producteurs nationaux / entrepreneurs de tournées, 20% par les exploitants de salle avec production/diffusion, 19% par les producteurs / diffuseurs / promoteurs locaux et 13% par les organisateurs de festivals.

**Le total des recettes de billetterie a progressé de +6% en moyenne par an de 2012 à 2014.** L'évolution diffère selon les classes de chiffre d'affaires des entreprises : en hausse pour les entreprises de plus de 5 millions d'euros de chiffre d'affaires (+9% en moyenne par an) et pour celles situées entre 1 et 5 millions d'euros (+3% en moyenne par an), relativement stables pour celles situées entre 500K€ et 1 million d'euros et celles comprises entre 250K€ et 500K€ (respectivement +1% et -1% en moyenne par an), en repli pour les entreprises situées entre 100K€ et 250K€ et celles de moins de 100K€ de chiffre d'affaires, (respectivement -5% et -9% en moyenne par an). Les producteurs nationaux / entrepreneurs de tournées et les organisateurs de festivals ont respectivement accru leurs recettes de billetterie de +13% et +7% en moyenne par an de 2012 à 2014 alors que les exploitants de salle avec production/diffusion ont vu leur total de recettes de billetterie diminuer de -4% en moyenne par an, de même que, moins fortement, les producteurs / diffuseurs / promoteurs locaux (-2% en moyenne par an).

**Les 10 premières entreprises en termes de recettes de billetterie en 2014 génèrent 41% de ces recettes et les 50 premières 73%.** Parmi ces dernières, 38% sont des producteurs nationaux / entrepreneurs de tournées, 32% des producteurs / diffuseurs / promoteurs locaux, 20% des organisateurs de festivals et 10% des exploitants de salle avec production/diffusion, constitués des exploitants des plus grands cabarets. En 2012, cette concentration était légèrement plus accentuée avec 46% du total des recettes de billetterie déclarées issues des 10 premières entreprises et 75% des 50 premières.

### Ventes de spectacles, contrats de co-production et prestations liées au spectacle

#### Ventes de spectacles

**La vente de spectacles (contrats de cession), qui représente 21% du chiffre d'affaires total déclaré en 2014,** est essentiellement présente dans les ressources budgétaires des compagnies et collectifs d'artistes (87% de leur CA), des producteurs nationaux / entrepreneurs de tournées (34% de leur CA) et des producteurs / diffuseurs promoteurs locaux (26% de leur CA). **L'analyse par taille budgétaire indique une part relativement similaire des ventes de spectacles entre les différentes classes de chiffre d'affaires des entreprises.** Cependant, les entreprises de plus d'1 million d'euros de chiffre d'affaires génèrent 83% du montant total déclaré en 2014. 96% des ventes de spectacles déclarées émanent des producteurs / diffuseurs sans lieu fixe (hors compagnies et collectifs d'artistes) : 71% par les producteurs nationaux / entrepreneurs de tournées et 25% par les producteurs / diffuseurs / promoteurs locaux en 2014. **Les 10 premières entreprises en termes de ventes de spectacles représentent 33% du total de ces ventes en 2014 et 71% pour les 50 premières.** Ce niveau de concentration est similaire à celui observé en 2012.

**Les ventes de spectacles sont restées relativement stables entre 2012 et 2014. Le léger repli entre 2012 et 2014 pour les producteurs nationaux / entrepreneurs de tournées (-2% par an) a été compensé par la hausse de ces ventes pour les producteurs / diffuseurs / promoteurs locaux (+6% par an) et, dans une moindre mesure, par celle enregistrée par les compagnies et collectifs d'artistes (+17% par an).** La part des ventes de spectacles, rapportée au chiffre d'affaires, a diminué de 7 points entre 2012 et 2014 chez les producteurs nationaux / entrepreneurs de tournées (de 41% à 34% de leur CA total) alors que la part des recettes de billetterie a augmenté de 5 points (de 48% à 53% de leur CA total) pour ce type d'acteurs. L'analyse par taille budgétaire indique une relative stabilité de 2012 à 2014 du montant total des ventes de

spectacles des entreprises de plus de 1 million d'euros de chiffres d'affaires (+1% par an) alors que pour celles dont le chiffre d'affaires est inférieur à 1 million d'euros, on observe une baisse de -6% par an.

## Produits des contrats de co-production

**Les produits des contrats de co-production représentent 3% du CA total déclaré en 2014 par les entreprises de spectacle de variétés.** Une grande partie de ces produits (78% du montant total déclaré en 2014) est générée par les entreprises dont le chiffre d'affaires est supérieur ou égal à 5 millions d'euros.

**Le total des produits des contrats de co-production déclarés a progressé de +3% en moyenne par an de 2012 à 2014** et plus fortement pour les producteurs nationaux / entrepreneurs de tournées avec un taux de croissance annuel moyen de +14% sur la période. Les entreprises dont le chiffre d'affaires est compris entre 1 et 5 millions d'euros ont enregistré entre 2012 et 2014 une baisse annuelle moyenne de -3% du montant total de leurs produits de contrats de co-production alors que pour celles de plus de 5 millions d'euros de chiffre d'affaires, ce montant a augmenté de +4% en moyenne par an.

## Recettes issues des contrats de prestations liés au spectacle

**Les recettes issues des contrats de prestations liés au spectacle représentent 4% du chiffre d'affaires total déclaré en 2014.** Elles émanent majoritairement de l'activité des producteurs / diffuseurs / promoteurs locaux (71% du total) pour lesquels elles constituent 14% du chiffre d'affaires total en 2014.

**Le total des recettes issues de ces contrats est resté stable entre 2012 et 2014.** La légère baisse de ces recettes pour les entreprises de plus de 5 millions d'euros de chiffre d'affaires (-2% en moyenne par an) a été compensée par les hausses enregistrées par les entreprises situées entre 1 et 5 million d'euros de chiffre d'affaires (+6% par an) et par celles situées entre 500K et 1 million d'euros (+28% par an).

## Subventions publiques et des organismes professionnels

**Les subventions représentent 14% du CA total déclaré en 2014 par les entreprises de spectacle de variétés avec une forte majorité de subventions publiques (12% du CA total).<sup>23</sup>**

### Subventions publiques

L'essentiel des subventions publiques déclarées en 2014 concerne les exploitants de salle avec production/diffusion et les organisateurs de festivals qui concentrent respectivement 63% et 27% du montant total des subventions publiques. Elles représentent une part importante dans les ressources budgétaires de ces deux types d'acteurs ainsi que dans les budgets des compagnies et collectifs d'artistes. **L'analyse par taille des entreprises indique que plus la classe de chiffre d'affaires est faible et plus la part des subventions publiques dans leurs ressources budgétaires est élevée.**

Sur la période de 2012 à 2014, **le montant total des subventions publiques déclarées a progressé légèrement de +2% en moyenne par an.** Elles ont augmenté plus fortement pour les entreprises de moins de 250K€ de chiffre d'affaires (+3% en moyenne par an) et pour celles de plus de 5 millions d'euros (+6% en moyenne par an, leur poids dans le total des subventions publiques restant toutefois faible à hauteur de 2% du total) et sont restées stables pour les entreprises des autres classes de chiffre d'affaires.

### Subventions des organismes professionnels

Hormis pour les producteurs nationaux / entrepreneurs de tournées, les aides des organismes professionnels sont moins importantes que les subventions publiques en masse et en poids dans les ressources budgétaires des différents types d'activités de spectacles. **Ces aides représentent 2% du CA total déclaré en 2014.** Elles se répartissent essentiellement sur les producteurs nationaux / entrepreneurs de tournées (33% du total de ces aides), les organisateurs de festivals (26%) et les exploitants de salle avec production/diffusion avec (23%). **La part des aides des organismes professionnels dans les ressources est relativement similaire pour les différentes classes de chiffre d'affaires avec toutefois un poids légèrement plus important de ces aides pour les entreprises de moins de 250K€ de chiffre d'affaires.**

<sup>23</sup> Ce poids est légèrement plus élevé que celui indiqué dans la partie « Données comptables et financières » pour plusieurs raisons. D'une part, il est probable qu'une partie des subventions des organismes professionnels déclarés par les entreprises dans l'approche budgétaires n'ait pas été comptabilisée dans les comptes de résultats dans le total des subventions d'exploitation. D'autre part, l'échantillon de répondants retenus dans la partie comptable est financière comporte moins d'entreprises du secteur public que celui retenu pour l'analyse des charges et produits liés au spectacle vivant. Les constats en grandes masses restent toutefois proches.

**Le total des aides des organismes professionnels progresse de +7% en moyenne par an sur la période de 2012 à 2014.** Cette hausse est davantage marquée pour les producteurs nationaux / entrepreneurs de tournées et les producteurs / diffuseurs / promoteurs locaux (respectivement +10% et +16% par an), similaire pour les exploitants de salle avec production / diffusion (+6% en moyenne par an) alors que ces aides sont restées relativement stables (+1% par an) pour les organisateurs de festivals. Les entreprises de toutes les classes de chiffre d'affaires ont vu le montant total d'aides des organismes professionnels progresser entre 2012 et 2014 hormis celles situées entre 250K€ et 500K€ (stabilité).

## Recettes de bar & restauration et charges associées

**Les recettes de bar et restauration et les charges qui y sont associées représentent respectivement 8% et 3% du chiffre d'affaires total déclaré en 2014 par les entreprises de spectacle de variétés.** Ces produits et charges sont essentiellement présents chez les exploitants de salle avec production / diffusion (respectivement 27% et 9% de leur CA total en 2014) et les organisateurs de festivals (respectivement 17% et 7% de leur CA). La grande partie des montants déclarés pour ce type de recettes et de charges émane de ces deux types d'acteurs : 64% du total des recettes de bar et restauration et 61% du total des charges associées sont générés en 2014 par les exploitants de salle avec production / diffusion et respectivement 24% et 28% du total de ces recettes et de ces charges par les organisateurs de festivals.

**Les recettes de bar et restauration progressent moins fortement entre 2012 et 2014 (+2% en moyenne par an) que les charges qui y sont associées (+4% en moyenne par an).** Les organisateurs de festivals ont enregistré sur la période une hausse importante de leurs recettes de bar et restauration et des charges associées avec respectivement +11% et +12% en moyenne par an.

## Apports en numéraire des partenaires

**Les apports en numéraire des partenaires sont constitués des produits issus du mécénat et du sponsoring et représentent 2% du chiffre d'affaires total déclaré en 2014 par les entreprises de spectacle de variétés.** Ces produits sont peu présents dans les ressources budgétaires liées au spectacle des différents types d'acteurs mis à part pour les organisateurs de festivals pour lesquels ils représentent 14% du CA en 2014. Ces derniers concentrent 72% des apports en numéraire des partenaires en 2014.

**Le montant total des apports en numéraire des partenaires a progressé de +7% en moyenne par an de 2012 à 2014.** Elle provient des organisateurs de festivals avec une progression de ce type de ressources pour les festivals de toutes les classes de chiffre d'affaires : +7% en moyenne par an pour ceux de plus d'1 million d'euros et +6% en moyenne par an pour ceux de moins d'1 million d'euros.

## Evolution des postes de produits liés au spectacle vivant entre 2012 et 2014 (Taux de croissance annuel moyen)

	Activité principale de spectacle exercée					Ensemble des entreprises de spectacle de variétés
	Exploitant de salle avec production / diffusion	Organisateur de festival	Producteur national / Entrepreneur de tournées	Producteur / diffuseur / promoteur local	Compagnie / Collectif d'artistes	
<b>Nombre d'entreprises</b>	<b>195</b>	<b>166</b>	<b>156</b>	<b>127</b>	<b>55</b>	<b>705</b>
Recettes de billetterie	-4%	7%	13%	-2%	25%	6%
Total des ventes de spectacles	-13%	-6%	-2%	6%	17%	0%
Produits des contrats de coproduction	23%	-8%	14%	-2%	-12%	3%
Produits des contrats de presta/spectacles	-19%	-13%	0%	1%	-41%	0%
Produits des locations de salles	0%	-15%	NS	16%	NS	-1%
Produits des presta tech et refacturations	-9%	-9%	92%	-1%	-77%	17%
Produits d'autres presta/spectacles	-5%	-3%	12%	2%	-4%	0%
Autres produits liés au spectacle	-6%	-18%	4%	56%	-6%	6%
Recettes activité bar, restauration	-3%	11%	27%	23%	-42%	2%
Autres recettes propres	-12%	18%	1%	1%	40%	7%
Apport en numéraire des partenaires	7%	6%	6%	11%	-21%	7%
Subventions organismes professionnels	6%	1%	10%	16%	8%	7%
Subventions publiques	2%	1%	-1%	2%	4%	2%
<b>Total des produits déclarés</b>	<b>-1%</b>	<b>6%</b>	<b>7%</b>	<b>1%</b>	<b>10%</b>	<b>4%</b>

## Principaux postes de charges

### Achats de spectacles

**Les achats de spectacles représentent 17% du chiffre d'affaires total déclaré en 2014 par les entreprises de spectacle de variétés.** A l'exception des compagnies et collectifs d'artistes, ces charges sont présentes de manière significative dans les dépenses budgétaires des différentes catégories d'activités de spectacle et constituent le premier poste de charges liées au spectacle pour les organisateurs de festivals (34% de leur CA total en 2014) et les producteurs / diffuseurs / promoteurs locaux (23% de leur CA total en 2014). **L'analyse par taille budgétaire indique entre les différentes classes de chiffre d'affaires des entreprises une part relativement similaire des achats de spectacles.** En masse, les producteurs nationaux et entrepreneurs de tournées ont les achats de spectacles les plus importants avec 34% du total de ce type de dépenses, puis les producteurs / diffuseurs / promoteurs locaux avec 27% du total, les organisateurs de festivals avec 23% du total et enfin les exploitants de salle avec production/diffusion avec 16% du total. **Les 10 premières entreprises en montant total d'achats de spectacles pèsent en 2014 pour 31% du total de ces achats et les 50 premières entreprises pour 60%.** Cette concentration est plus faible de 5 points par rapport à celle observée en 2012, à la fois pour les 10 premières entreprises et les 50 premières.

**Le total des achats de spectacles déclarés est resté relativement stable entre 2012 et 2014 (+1% en moyenne par an).** La baisse moyenne de -5% par an sur cette période du montant total des achats de spectacles enregistrée par les producteurs nationaux / entrepreneurs de tournées a été compensée par la progression annuelle moyenne de +6% de ces achats chez les organisateurs de festivals et chez les producteurs / diffuseurs / promoteurs locaux et, dans une moindre mesure, par celle de +2% par an pour les exploitants de salle avec production/diffusion. Selon la taille des entreprises, on observe une relative stabilité du montant total des achats de spectacle pour les entreprises de plus d'1 million d'euros de chiffre d'affaires et pour celles de moins de 500K€ (respectivement +1% et -1% en moyenne par an) là où ces achats ont progressé pour les entreprises situées entre 500K€ et 1 million d'euros de chiffre d'affaires (+7% en moyenne par an).

### Charges des contrats de co-production

**Les charges des contrats de co-production représentent 3% du chiffre d'affaires total déclaré en 2014 par les entreprises de spectacle de variétés** et sont davantage présentes dans les dépenses des producteurs nationaux / entrepreneurs de tournées (5% de leur CA total en 2014). Ces charges concernent essentiellement les producteurs nationaux / entrepreneurs de tournées de plus d'1 million d'euros de chiffres d'affaires qui représentent à eux seuls 75% du total des charges des contrats de co-production déclarées en 2014, 60% étant générés par ceux de plus de 5 millions d'euros.

**Le total des charges des contrats de co-production déclarées a connu une relative stabilité entre 2012 et 2014 (-1% par an en moyenne)** après une forte hausse entre 2008 et 2012. Il s'agissait des charges liées au spectacle qui avaient progressé le plus fortement sur cette période. Entre 2012 et 2014, les producteurs nationaux / entrepreneurs de tournées de plus d'1 million d'euros de chiffre d'affaires ont vu leur montant total des charges des contrats de co-production rester relativement stable (-1% en moyenne par an).

### Charges de location de salle / loyer et de structures et prestations techniques

**Ces deux types de dépenses représentent chacun 7% du chiffre d'affaires total déclaré en 2014 par les entreprises de spectacle de variétés.** Les charges de location de salle/loyer sont plus fortement présentes dans les dépenses budgétaires liées au spectacle des producteurs nationaux et entrepreneurs de tournées et des producteurs / diffuseurs / promoteurs locaux (8% de leur chiffre d'affaires), qui génèrent respectivement 54% et 23% du total de ces charges en 2014. Les charges de location de structures et de prestations techniques sont plus fortement présentes dans les dépenses des organisateurs de festivals (18% de leur chiffre d'affaires total en 2014) et se concentrent sur les producteurs nationaux/entrepreneurs de tournées et les organisateurs de festivals, qui pèsent respectivement en 2014 pour 42% et 29% du total de ces charges.



Sur la période de 2012 à 2014, le total des charges de location de salle/loyers déclarées a progressé en moyenne de +6% par an et s'explique en grande partie par l'augmentation des dépenses de ce type chez les producteurs nationaux et entrepreneurs de tournées de plus de 5 millions d'euros de chiffre d'affaires (+10% par an sur la période). Le total des charges de location de structures et de prestations techniques est resté relativement stable entre 2012 et 2014 (-1% en moyenne par an). Les baisses du montant total de ces charges enregistrées par les producteurs nationaux / entrepreneurs de tournées (-2% en moyenne par an) et les producteurs / diffuseurs / promoteurs locaux (-9% en moyenne par an) ont été quelque peu atténuées par l'augmentation annuelle moyenne de +4% de ce type de dépenses chez les organisateurs de festivals.

## Salaires bruts des permanents et des intermittents

Les salaires bruts des permanents et des intermittents représentent 21% du chiffre d'affaires total déclaré en 2014 par les entreprises de spectacle de variétés, ce qui en fait le poste de charges liées au spectacle le plus important. Quel que soit le type d'acteur, le poids des dépenses en salaires dans les dépenses budgétaires est toujours très important : pour les compagnies et collectifs d'artistes, les exploitants de salle avec production/diffusion et les producteurs nationaux et entrepreneurs de tournées, elles représentent le premier poste de charges liées au spectacle avec respectivement 69%, 39% et 17% de leur chiffre d'affaires total déclaré en 2014. L'analyse par taille des entreprises indique que plus la classe de chiffre d'affaires des entreprises est faible et plus les dépenses en salaires des permanents et des intermittents ont un poids important.

Le poids des dépenses en salaires dans les budgets des entreprises de spectacle de variétés considérées dans leur ensemble est resté relativement stable entre 2012 et 2014 (de 21% à 22% du CA total déclaré), avec en valeur, une croissance de ces dépenses comparable à celle de leur activité globale.

Les caractéristiques et principales évolutions de ce poste sont précisées ci-après dans la partie « L'emploi ».

### Evolution des postes de charges liés au spectacle vivant entre 2012 et 2014 (Taux de croissance annuel moyen)

	Activité principale de spectacle exercée					Ensemble des entreprises de spectacle de variétés
	Exploitant de salle avec production / diffusion	Organisateur de festival	Producteur national / Entrepreneur de tournées	Producteur / diffuseur / promoteur local	Compagnie / Collectif d'artistes	
Nombre d'entreprises	195	166	156	127	55	705
Achats de billetterie pour revente	-28%	3%	-49%	49%	NS	-2%
Total des achats de spectacles	2%	6%	-5%	6%	38%	1%
Charges des contrats de coproduction	-2%	-9%	-1%	-3%	64%	-1%
Charges des contrats de prestation	1%	3%	1%	-11%	14%	-6%
Charges de location de salles/loyer	4%	-14%	10%	1%	36%	6%
Charges de loc. de structures, presta. techniques	1%	4%	-2%	-9%	3%	-1%
Achats d'autres presta/spectacles	0%	-1%	16%	-1%	133%	4%
Charges de communication	14%	2%	7%	1%	12%	6%
Achats bar, restaurant pour revente	0%	12%	-4%	28%	-50%	4%
Autres achats de marchandises	-1%	-6%	9%	-3%	55%	1%
Transport, hébergement, resto/spectacles	2%	1%	-2%	11%	7%	1%
Total des salaires bruts permanents et CDDU	2%	7%	8%	6%	6%	5%
Total des charges déclarées	2%	5%	2%	2%	9%	2%

Montants des principaux produits liés au spectacle vivant déclarés par les entreprises de spectacles de variétés exprimés pour 100 euros de billetterie et répartition en % par type d'activité principale de spectacle exercée – données 2014

(lecture des % en ligne)	Activité principale de spectacle exercée					Ensemble des entreprises de spectacle de variétés
	Exploitant de salle avec production / diffusion	Organisateur de festival	Producteur national / Entrepreneur de tournées	Producteur / diffuseur / promoteur local	Compagnie / Collectif d'artistes	
<b>Nombre d'entreprises</b>	<b>233</b>	<b>231</b>	<b>220</b>	<b>182</b>	<b>85</b>	<b>965</b>
<b>Recettes de billetterie</b>	<b>20%</b>	<b>13%</b>	<b>47%</b>	<b>19%</b>	<b>0%</b>	<b>100 €</b>
Total des ventes de spectacles	1%	1%	71%	25%	2%	43 €
Produits des contrats de coproduction	4%	3%	36%	10%	1%	7 €
Produits des contrats de presta/spectacles	1%	2%	26%	71%	0%	8 €
Produits des locations de salles	25%	2%	0%	3%	0%	7 €
Produits des presta tech et refacturations	15%	2%	39%	31%	0%	5 €
Produits d'autres presta/spectacles	7%	2%	7%	15%	0%	4 €
Autres produits liés au spectacle	3%	3%	74%	11%	1%	1 €
Recettes activité bar, restauration	64%	24%	1%	5%	0%	16 €
Autres recettes propres	21%	37%	30%	6%	3%	2 €
Apport en numéraire des partenaires	10%	72%	11%	2%	0%	4 €
Subventions organismes professionnels	23%	26%	33%	13%	4%	4 €
Subventions publiques	63%	27%	2%	6%	2%	25 €
<b>Total des produits déclarés</b>	<b>23%</b>	<b>13%</b>	<b>39%</b>	<b>18%</b>	<b>1%</b>	<b>228 €</b>
<b>Chiffre d'affaires HT déclaré</b>	<b>18%</b>	<b>11%</b>	<b>43%</b>	<b>20%</b>	<b>1%</b>	<b>212 €</b>

Note de lecture : en 2014, pour l'ensemble des entreprises de l'échantillon, à 100 euros de billetterie hors taxe correspondent 43 euros de recettes des ventes de spectacles (contrats de cession). Ces dernières sont générées à 71% par les producteurs nationaux / entrepreneurs de tournées, pour 25% par les producteurs/diffuseurs/promoteurs locaux et de 1 à 2% par les autres catégories d'entreprises de spectacles de variétés. Les exploitants de salle sans production/diffusion ne sont pas affichés dans ce tableau. C'est pourquoi la somme des pourcentages de la ligne n'atteint pas 100%.

Montants des principales charges liées au spectacle vivant déclarées par les entreprises de spectacles de variétés exprimées pour 100 euros de billetterie et répartition en % par type d'activité principale de spectacle exercée – données 2014

(lecture des % en ligne)	Activité principale de spectacle exercée					Ensemble des entreprises de spectacle de variétés
	Exploitant de salle avec production / diffusion	Organisateur de festival	Producteur national / Entrepreneur de tournées	Producteur / diffuseur / promoteur local	Compagnie / Collectif d'artistes	
<b>Nombre d'entreprises</b>	<b>233</b>	<b>231</b>	<b>220</b>	<b>182</b>	<b>85</b>	<b>965</b>
<b>Recettes de billetterie</b>	<b>20%</b>	<b>13%</b>	<b>47%</b>	<b>19%</b>	<b>0%</b>	<b>100 €</b>
Achats de billetterie pour revente	1%	0%	0%	13%	0%	5 €
Total des achats de spectacles	16%	23%	34%	27%	0%	35 €
Charges des contrats de coproduction	9%	1%	75%	14%	0%	6 €
Charges des contrats de prestation	3%	2%	35%	58%	0%	7 €
Charges de location de salles/loyer	13%	3%	54%	23%	0%	14 €
Charges de loc. de structures, presta. techniques	12%	29%	42%	17%	0%	15 €
Achats d'autres presta/spectacles	36%	20%	21%	12%	0%	10 €
Charges de communication	22%	19%	33%	24%	1%	9 €
Achats bar, restaurant pour revente	61%	28%	0%	4%	0%	6 €
Autres achats de marchandises	20%	38%	26%	9%	6%	1 €
Transport, hébergement, resto/spectacles	14%	15%	50%	19%	2%	11 €
Total des salaires bruts permanents et CDDU	34%	10%	35%	15%	2%	44 €
<b>Total des charges déclarées</b>	<b>22%</b>	<b>15%</b>	<b>36%</b>	<b>20%</b>	<b>1%</b>	<b>163 €</b>
<b>Chiffre d'affaires HT déclaré</b>	<b>18%</b>	<b>11%</b>	<b>43%</b>	<b>20%</b>	<b>1%</b>	<b>212 €</b>

Note de lecture : en 2014, pour l'ensemble des entreprises de l'échantillon, à 100 euros de billetterie hors taxe correspondent 35 euros d'achats de spectacles (contrats de cession). Ces derniers sont déclarés pour 16% par les exploitants de salle avec production/diffusion, 23% par les organisateurs de festival, 34% par les producteurs nationaux / entrepreneurs de tournées, 27% par les producteurs / diffuseurs / promoteurs locaux. Les exploitants de salle sans production/diffusion ne sont pas affichés dans ce tableau. C'est pourquoi la somme des pourcentages de la ligne n'atteint pas 100%. **Attention** : les salaires indiqués sont les salaires bruts, les charges sociales n'apparaissent pas dans ce tableau.



# Emploi

## Recours à l'emploi des entreprises de spectacle de variétés

**95% des entreprises déclarent recourir à l'emploi salarié en 2014.** Il s'agit pour 70% d'entre elles d'un recours permanent et pour un quart (24%) d'un recours fréquent ou occasionnel. Le salariat permanent est quasi-systématique chez les exploitants de salle avec production / diffusion (96%) mais concerne environ les deux-tiers des organisateurs de festivals et des producteurs / diffuseurs sans lieu fixe (de 63% à 67%) et seulement un peu plus du tiers (37%) des compagnies / collectifs d'artistes. Seules 5% des entreprises déclarent ne pas recourir à l'emploi salarié : ce sont principalement des organisateurs de festivals (13% n'emploient pas de salariés) et de petites entreprises (6% des entreprises dont le chiffre d'affaires est inférieur à 100K€ n'emploient pas de salariés).

### Répartition des entreprises en fonction du recours à l'emploi salarié et de sa fréquence en 2014

Entreprises déclarant... (lecture des % en colonne)	Activité principale de spectacle exercée*					Ensemble des entreprises de spectacle de variétés
	Exploitant de salle avec production / diffusion	Organisateur de festival	Producteur national / Entrepreneur de tournées	Producteur / diffuseur / promoteur local	Compagnie / Collectif d'artistes	
<b>Recourir à l'emploi salarié</b>	<b>99%</b>	<b>87%</b>	<b>98%</b>	<b>96%</b>	<b>95%</b>	<b>95%</b>
de façon permanente	96%	63%	63%	67%	37%	70%
de façon fréquente	2%	12%	25%	19%	40%	16%
de façon occasionnelle	1%	11%	10%	9%	18%	8%
de façon exceptionnelle	0%	1%	0%	2%	0%	1%
<b>Ne pas recourir à l'emploi salarié</b>	<b>1%</b>	<b>13%</b>	<b>2%</b>	<b>4%</b>	<b>5%</b>	<b>5%</b>
<b>Ensemble des entreprises</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

\* à l'exclusion des exploitants de salle sans production / diffusion

**Le recours à l'emploi non salarié (indépendants) concerne 16% des entreprises et dans deux-tiers des cas pour une seule personne** (12% des entreprises). Cela concerne principalement les producteurs nationaux / entrepreneurs de tournées (30% d'entre eux déclarent employer un ou plusieurs indépendants) et les producteurs / diffuseurs / promoteurs locaux (23%).

### Répartition des entreprises en fonction du recours à l'emploi non salarié en 2014

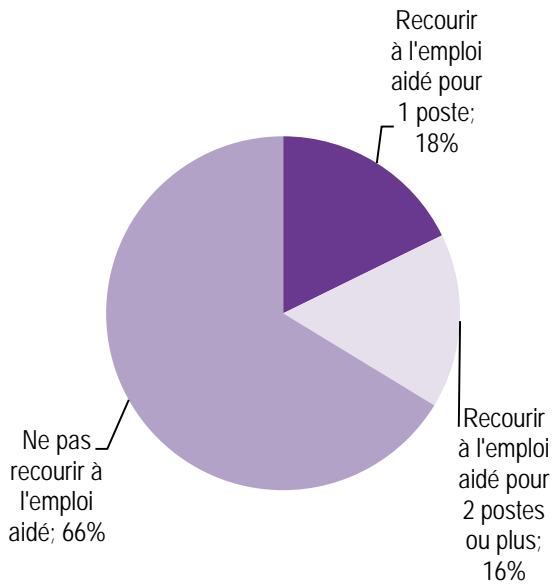
Entreprises déclarant... (lecture des % en colonne)	Activité principale de spectacle exercée*					Ensemble des entreprises de spectacle de variétés
	Exploitant de salle avec production / diffusion	Organisateur de festival	Producteur national / Entrepreneur de tournées	Producteur / diffuseur / promoteur local	Compagnie / Collectif d'artistes	
<b>Recourir à l'emploi non salarié</b>	<b>9%</b>	<b>7%</b>	<b>30%</b>	<b>23%</b>	<b>4%</b>	<b>16%</b>
dont pour 1 poste	6%	5%	25%	18%	3%	12%
dont pour 2 postes et plus	3%	2%	5%	5%	1%	4%
<b>Ne pas recourir à l'emploi non salarié</b>	<b>91%</b>	<b>93%</b>	<b>70%</b>	<b>77%</b>	<b>96%</b>	<b>84%</b>
<b>Ensemble des entreprises</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

\* à l'exclusion des exploitants de salle sans production / diffusion

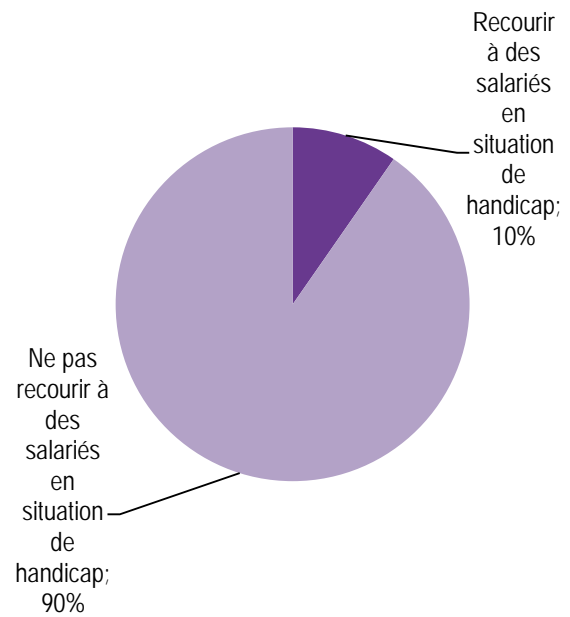
**34% des entreprises recourent à l'emploi salarié bénéficiant d'un (18%) ou de plusieurs (16%) emplois aidés.** Ce poids est nettement supérieur pour les exploitants de salle avec production / diffusion (39% en bénéficient dont 22% pour un poste et 32% pour deux postes ou plus). Ce type d'entreprises (notamment du fait du poids de l'emploi permanent) recoure aussi le plus fréquemment aux salariés handicapés : alors qu'en moyenne **10% des entreprises de spectacle de variétés**, tout type d'activité principale de spectacle exercée, **déclarent recourir aux salariés en situation de handicap**, 18% des exploitants de salle avec production / diffusion le déclarent. Tandis que le recours à l'emploi aidé est plus fréquent dans les plus petites des entreprises (en termes budgétaires), c'est au sein des plus grosses entreprises que le recours aux salariés en situation de handicap est le plus fréquent.



Répartition des entreprises en fonction...  
du recours ou non à l'emploi aidé en 2014

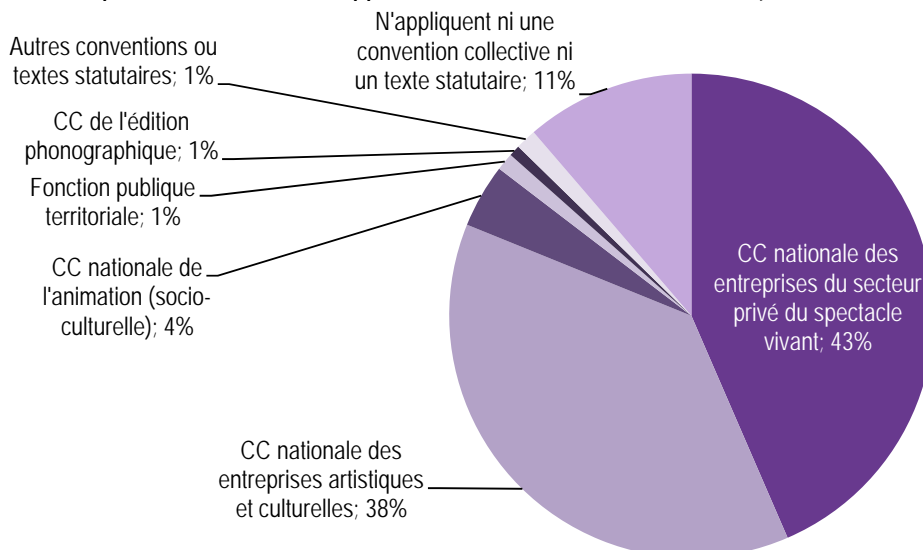


du recours ou non aux salariés handicapés en 2014



**89% des entreprises employeuses de salariés en 2014 déclarent appliquer une convention collective ou un texte statutaire. Les conventions collectives le plus fréquemment appliquées sont la Convention collective nationale des entreprises du secteur privé du spectacle vivant (CCNSVP : 43%) et la Convention collective nationale des entreprises artistiques et culturelles (CCNEAC : 38%) – pour la branche publique du spectacle vivant.** Alors que la première est largement majoritaire pour les producteurs nationaux / entrepreneurs de tournées (79%) et les producteurs / diffuseurs / promoteurs locaux (60%), c'est la seconde qui est majoritaire pour les exploitants de salle avec production / diffusion (56%) et les organisateurs de festivals (50%). C'est au sein de la catégorie des exploitants de salle avec production / diffusion que la convention collective nationale de l'animation est la plus présente : 9% des entreprises de cette catégorie déclarent l'appliquer (elle concerne aussi 6% des organisateurs de festivals) et que l'on retrouve les établissements publics et les collectivités territoriales qui relèvent de la fonction publique. A noter que les compagnies / collectifs d'artistes appliquent en majorité la CCNEAC (54%), pour un quart d'entre elles la CCNSVP, mais que près d'une entreprise sur cinq (18%) déclare n'appliquer aucune convention collective ou texte statutaire. C'est un poids légèrement inférieur à celui des organisateurs de festivals déclarant n'appliquer aucune convention collective ou texte statutaire (24%). Dans les deux cas, il s'agit vraisemblablement de ceux qui emploient des salariés le moins fréquemment et qui n'ont pas conscience de relever des conventions ou textes cités.

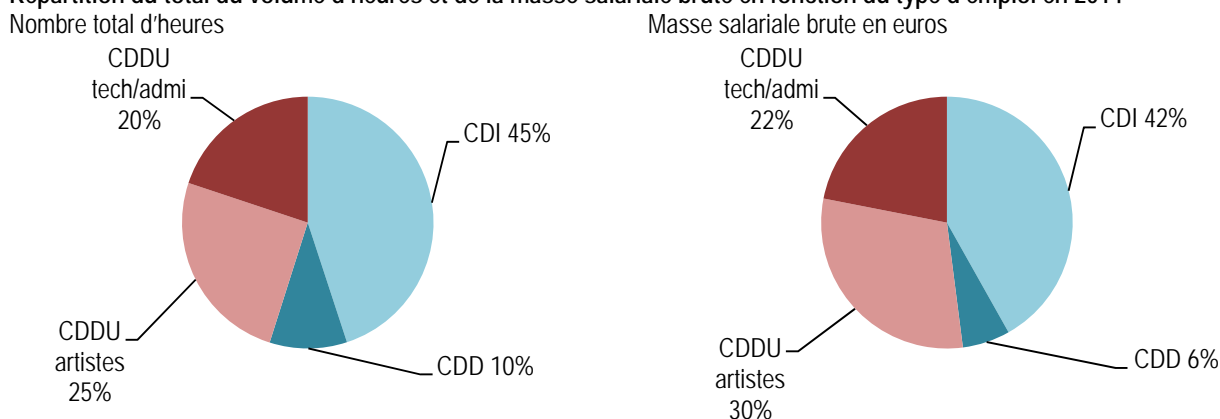
Répartition des entreprises en fonction de l'application d'une convention collective (ou texte statutaire) en 2014



Parmi les entreprises déclarant recourir à l'emploi salarié en 2014, 80% emploient des salariés permanents<sup>24</sup> en contrat à durée indéterminée (CDI : 70%) et/ou en contrat à durée déterminée (CDD : 57%) et 96% emploient des salariés en contrat à durée déterminée dit d'usage (CDDU) : 87% des artistes et 93% des techniciens (dans son acception large recouvrant les métiers techniques et administratifs).

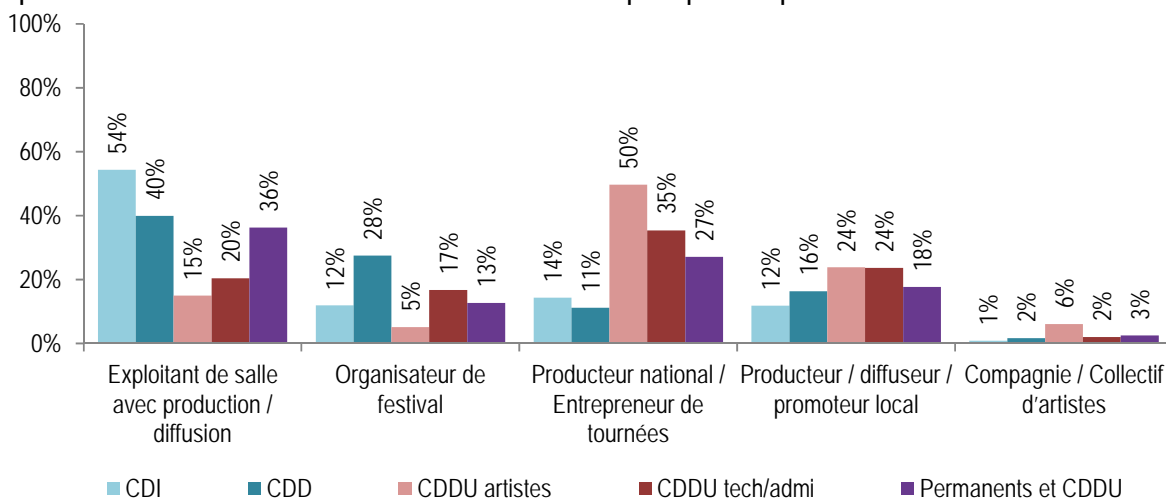
La propension au recours à l'emploi de permanents varie fortement en fonction de l'activité principale de spectacle exercée et dans une moindre mesure en fonction de la taille de l'entreprise mesurée à l'aune de sa classe de chiffre d'affaires. Ainsi, alors que la quasi-intégralité des employeurs exploitant de salle avec production / diffusion salarient des permanents (98% dont 96% des CDI et 75% des CDD), c'est le cas de moins de la moitié des compagnies / collectifs d'artistes (49% dont 33% des CDI et 31% des CDD). Seules un peu plus de la moitié (57%) des entreprises dont le chiffre d'affaires ne dépasse pas 250K€ salarient des permanents en CDI. C'est le cas pour 96% des entreprises dont le chiffre d'affaires dépasse 1M€. En revanche la propension au recours au CDDU ne varie que faiblement selon le type d'activité principale de spectacle et la taille de l'entreprise : entre 94% et 100% selon les types d'activités et classes de chiffre d'affaires (de 78% à 100% pour les artistes, de 91% à 98% pour les techniciens/administratifs).

#### Répartition du total du volume d'heures et de la masse salariale brute en fonction du type d'emploi en 2014



La répartition entre salariés permanents et intermittents des heures salariées et des salaires bruts par type de contrat est relativement comparable avec toutefois un poids plus faible des permanents dans les salaires que dans le nombre d'heures et une situation inverse pour les CDDU : au total pour l'ensemble des entreprises de spectacle de variété l'emploi permanent représente 55% du volume total d'heures pour 48% des salaires bruts (avec un poids nettement plus faible des CDD dans les salaires que dans le volume horaire) tandis que les CDDU pèsent pour 45% du volume horaire et pour 52% des salaires.

#### Répartition du volume total d'heures en fonction de l'activité principale de spectacle en 2014



\* à l'exclusion des exploitants de salle sans production / diffusion



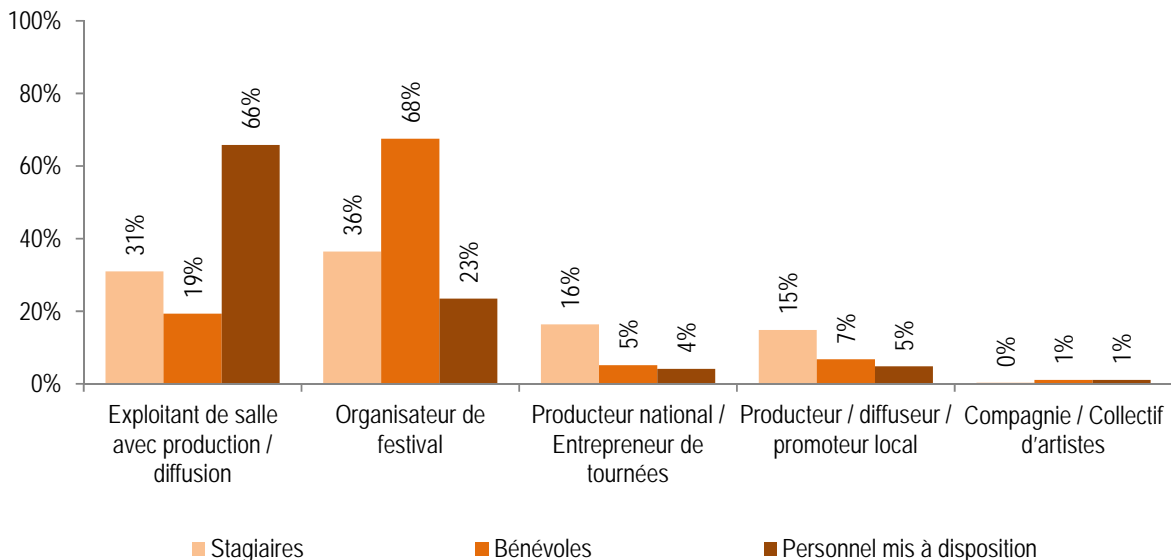
<sup>24</sup> On entend par personnel permanent dans ce document le personnel employé par l'entreprise sous forme de CDI comme de CDD du régime général d'assurance chômage. Ils sont distingués des personnels employés en CDDU qu'il s'agisse des artistes, des techniciens ou du personnel administratif.

**52% du volume d'heures d'emploi permanent pour 48% de la masse salariale est concentré chez les exploitants de salles avec production / diffusion** (54% du volume d'heures de CDI, 40% du volume d'heures de CDD) **tandis que 43% du volume d'heures de CDDU pour 56% de la masse salariale est concentré chez les producteurs nationaux / entrepreneurs de tournées** (avec 50% du volume horaire des CDDU artistes et 64% de la masse salariale et 35% du volume horaire des CDDU techniciens et administratifs pour 45% de la masse salariale). Les producteurs / diffuseurs / promoteurs locaux ont un poids nettement supérieur dans le volume d'emploi des intermittents (24%) que des permanents (13%), à l'inverse des organisateurs de festival, dont le poids dans le volume horaire d'emploi des permanents (15%, du fait notamment d'un recours important aux CDD du régime général) est supérieur à celui observé dans le volume horaire d'emploi des intermittents (10%, notamment du fait d'un faible poids dans l'emploi direct d'artistes en CDDU : 5%). Les Compagnies / collectifs d'artistes représentent un poids assez faible dans le volume total d'emploi de permanents et d'intermittents : 3%, avec toutefois un poids deux fois supérieur dans le volume horaire d'emploi des CDDU artistes : 6%.

## Recours aux stagiaires, aux bénévoles et à la mise à disposition de personnel

**En 2014, 34% des entreprises de spectacle de variétés déclarent recourir aux stagiaires, 41% à des bénévoles et 9% seulement à du personnel mis à disposition.** Le taux de recours est très variable en fonction de l'activité principale de spectacle exercée, les diffuseurs (exploitants de salles / festivals) recourant plus fréquemment aux stagiaires et bénévoles que les producteurs sans lieux fixe, qu'ils soient nationaux ou locaux. Les exploitants de salles avec production / diffusion sont ainsi 45% à déclarer recourir à des stagiaires et représentent 31% du volume horaire total déclaré, tandis qu'ils ne concentrent que 19% du volume horaire total de bénévoles alors qu'ils sont 51% à déclarer y recourir. En revanche ils concentrent les deux-tiers du volume horaire du personnel mis à disposition, même s'ils ne sont que 15% à déclarer en bénéficier. Les organisateur de festivals, qui sont 79% à déclarer recourir au bénévolat, concentrent 68% du volume horaire total des bénévoles et mobilisent un volume horaire de stagiaires comparable à celui des exploitants de salles. Ils sont 16% à déclarer bénéficier de personnel mis à disposition et concentrent 23% du volume horaire total de ce type de ressources humaines.

**Répartition du volume total d'heures de stagiaires, bénévoles et du personnel mis à disposition en 2014**  
En fonction de l'activité principale de spectacle



\* à l'exclusion des exploitants de salle sans production / diffusion

## Ratios clés et principales évolutions

En 2014, les entreprises de spectacle de variétés affichent en moyenne un volume horaire d'emploi salarié comparable pour les permanents et les intermittents. En rapportant ce volume à 1820 heures pour les permanents, cela correspond à 5,1 équivalents temps plein (ETP) d'emploi permanents (4,8 CDI et 1,3 CDD) ; en rapportant ce volume à 600 heures pour les intermittents, cela correspond à 10,6 « ETP intermittents » soit 6,5 pour les CDDU artistes et 4,9 pour les techniciens/administratifs.

### Volume moyen d'emploi et salaires bruts moyens en fonction de l'activité principale de spectacle en 2014

	Activité principale de spectacle exercée*					Ensemble des entreprises de spectacle de variétés
	Exploitant de salle avec production / diffusion	Organisateur de festival	Producteur national / Entrepreneur de tournées	Producteur / diffuseur / promoteur local	Compagnie / Collectif d'artistes	
<b>Volume d'emploi en nombre moyen d'équivalent temps plein (ETP)**</b>						
Permanents : CDI et/ou CDD	8,7	3,4	3,4	3,3	1,0	5,1
dont CDI	7,7	2,9	3,4	2,9	1,1	4,8
dont CDD	1,6	1,5	0,8	1,2	0,5	1,3
<i>CDDU : artistes et/ou techniciens</i>	<i>7,5</i>	<i>5,2</i>	<i>18,4</i>	<i>12,7</i>	<i>5,1</i>	<i>10,6</i>
<i>dont artistes</i>	<i>4,0</i>	<i>1,8</i>	<i>11,9</i>	<i>8,1</i>	<i>4,0</i>	<i>6,5</i>
<i>dont techniciens</i>	<i>4,0</i>	<i>3,9</i>	<i>7,1</i>	<i>5,8</i>	<i>1,1</i>	<i>4,9</i>
<b>Nombre moyen d'heures</b>	<b>20 222</b>	<b>9 812</b>	<b>22 538</b>	<b>15 200</b>	<b>8 142</b>	<b>16 991</b>
<b>Répartition de la masse salariale brute moyenne en euros</b>						
Permanents : CDI et/ou CDD	79%	58%	23%	36%	22%	48%
dont CDI	70%	43%	21%	30%	16%	42%
dont CDD	8%	15%	2%	6%	6%	6%
<i>CDDU : artistes et/ou techniciens</i>	<i>21%</i>	<i>42%</i>	<i>77%</i>	<i>64%</i>	<i>78%</i>	<i>52%</i>
<i>dont artistes</i>	<i>10%</i>	<i>13%</i>	<i>51%</i>	<i>34%</i>	<i>59%</i>	<i>30%</i>
<i>dont techniciens</i>	<i>12%</i>	<i>29%</i>	<i>26%</i>	<i>30%</i>	<i>19%</i>	<i>22%</i>
<b>Total</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>
<b>Montant moyen / entreprise</b>	<b>330 309 €</b>	<b>167 486 €</b>	<b>633 234 €</b>	<b>278 711 €</b>	<b>133 017 €</b>	<b>344 440 €</b>
<b>Moyenne du salaire brut horaire</b>	<b>16 €</b>	<b>17 €</b>	<b>28 €</b>	<b>18 €</b>	<b>16 €</b>	<b>20 €</b>

\* à l'exclusion des exploitants de salle sans production / diffusion

\*\* ETP = Equivalent temps plein annuel calculé sur la base de 1 820 heures pour les permanentes et de 600 en moyenne pour les intermittents (CDDU) soit l'équivalent approximatif de 507 heures sur 10 mois pour les techniciens et sur 10,5 mois pour les artistes établis comme seuil d'ouverture des droits du régime dérogatoire au règlement général de l'assurance chômage pour les salariés intermittents.

En moyenne, chaque entreprise du panel des répondants déclare près de 17 000 heures d'emploi salarié. Ce volume varie pour plus du simple au double en fonction de l'activité principale de spectacle exercée : le volume moyen d'emploi est inférieur à 10 000 heures en moyenne pour les compagnies / collectifs d'artistes et les organisateurs de festivals alors qu'il dépasse 20 000 heures en moyenne pour les exploitants de salles avec production/diffusion et plus encore pour les producteurs nationaux / entrepreneurs de tournées. Sans surprise, on observe une corrélation positive entre la classe de chiffre d'affaires de l'entreprise et son volume d'emploi : les entreprises dont le chiffre d'affaires est inférieur à 100K€ déclarent en moyenne un peu plus de 6 000 heures d'emploi salarié annuel quand les entreprises dont le chiffre d'affaires dépasse les 5 millions d'euros de CA en déclarent en moyenne plus de 60 000. Le salaire horaire moyen dans les plus grosses des entreprises est nettement supérieur (31€ en moyenne pour les entreprises dont le CA est supérieur à 5M€ ; 14€ pour celles dont le CA est inférieur à 100K€).

Sur la base des données communiquées par les 725 entreprises communes aux années 2012 et 2014, il apparaît que le volume horaire total d'emploi salarié s'est accru dans une proportion légèrement inférieure (+5% en moyenne par an) à celle de la masse salariale brute (+6% en moyenne par an). Le salaire horaire moyen s'est de ce fait accru très légèrement, de 1% en moyenne par an. Cette croissance a été légèrement plus marquée pour les CDI mais l'accroissement du volume d'emploi en CDD de droit commun s'est accompagné d'une hausse moins nette des salaires : le salaire moyen pour ce type de contrat s'inscrit en légère baisse entre 2012 et 2014. Le volume d'emploi s'est accru plus fortement chez les Producteurs / diffuseurs / promoteurs locaux et les Organisateur de festival, les premiers accroissant leur volume d'emploi de permanents (CDD du régime général notamment) mais aussi de CDDU artistes à un salaire moyen horaire plus faible, les seconds accroissant dans des proportions comparables l'emploi permanent et intermittent avec toutefois un recours accru aux CDDU techniciens/administratifs.

**Evolutions 2012-2014 du volume moyen d'emploi et des salaires bruts moyens pour les 725 répondants communs**  
Exprimées en taux de croissance annuel moyen (TCAM)

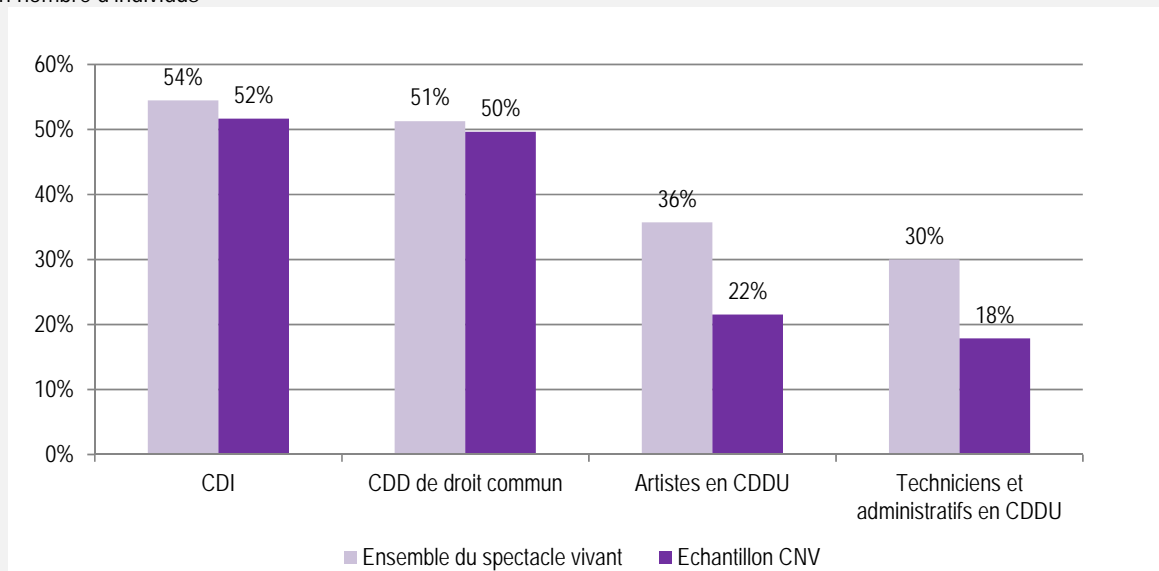
	Activité principale de spectacle exercée*					Ensemble des entreprises de spectacle de variétés
	Exploitant de salle avec production / diffusion	Organisateur de festival	Producteur national / Entrepreneur de tournées	Producteur / diffuseur / promoteur local	Compagnie / Collectif d'artistes	
<b>Evolution du volume d'emploi en nombre d'heures</b>						
<u>Permanents : CDI et/ou CDD</u>	4%	6%	8%	12%	3%	5%
dont CDI	3%	7%	6%	8%	3%	4%
dont CDD	11%	4%	18%	27%	2%	12%
<u>CDDU : artistes et/ou techniciens</u>	5%	8%	2%	7%	5%	4%
dont artistes	6%	6%	2%	13%	4%	5%
dont techniciens	3%	9%	1%	1%	9%	3%
<b>Emploi permanents et CDDU</b>	<b>4%</b>	<b>7%</b>	<b>3%</b>	<b>9%</b>	<b>4%</b>	<b>5%</b>
<b>Evolution de la masse salariale brute en euros</b>						
<u>Permanents : CDI et/ou CDD</u>	5%	7%	10%	16%	6%	7%
dont CDI	4%	11%	9%	15%	3%	7%
dont CDD	11%	0%	19%	23%	13%	9%
<u>CDDU : artistes et/ou techniciens</u>	4%	9%	6%	4%	7%	6%
dont artistes	5%	5%	7%	6%	6%	7%
dont techniciens	4%	11%	5%	2%	10%	5%
<b>Emploi permanents et CDDU</b>	<b>5%</b>	<b>8%</b>	<b>7%</b>	<b>8%</b>	<b>7%</b>	<b>6%</b>
<b>Evolution du salaire horaire moyen en euros</b>						
<u>Permanents : CDI et/ou CDD</u>	1%	2%	2%	3%	3%	2%
dont CDI	1%	4%	3%	6%	1%	3%
dont CDD	-1%	-4%	1%	-3%	10%	-2%
<u>CDDU : artistes et/ou techniciens</u>	0%	1%	4%	-3%	2%	2%
dont artistes	-1%	-1%	5%	-6%	2%	1%
dont techniciens	0%	1%	3%	1%	1%	2%
<b>Emploi permanents et CDDU</b>	<b>0%</b>	<b>1%</b>	<b>4%</b>	<b>-1%</b>	<b>2%</b>	<b>1%</b>

Les évolutions par taille budgétaire font apparaître une croissance du volume d'emploi et de la masse salariale pour toutes les classes de chiffre d'affaires avec toutefois une déconnexion entre volume d'emploi et masse salariale pour les entreprises moyennes (entre 500K€ et 1M€) notamment en ce concerne les CDDU artistes.

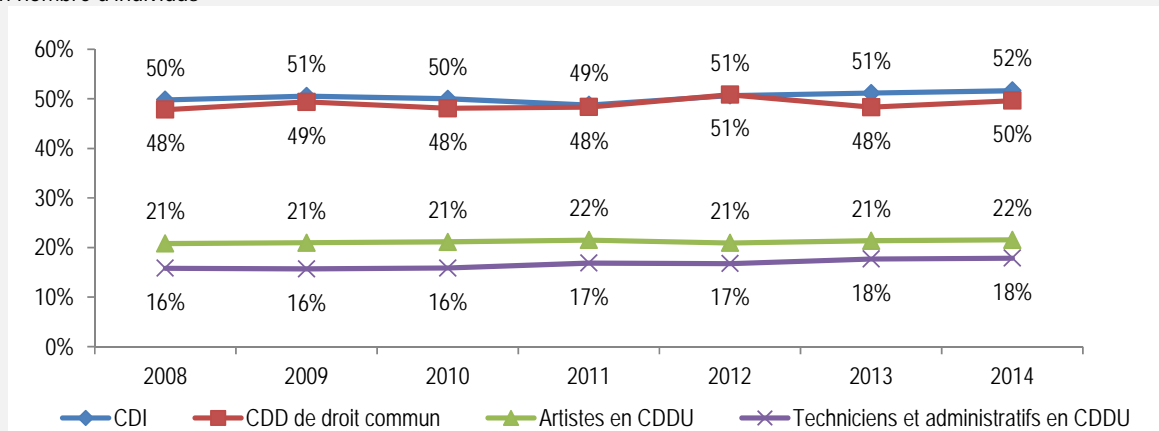
## Focus : Eléments concernant la parité dans l'emploi des entreprises de spectacle de variété

Sur la base d'une liste de 1255 établissements identifiés par le CNV comme ayant une activité principale de spectacles de musiques actuelles et de variétés en 2014, **Audiens** a réalisé une extraction de ses bases concernant notamment la situation des entreprises au regard de la parité femmes / hommes dans l'emploi salarié. **Il ressort de ces résultats que les entreprises de spectacle de variétés et de musiques actuelles affiliées au CNV présentent une part d'emploi féminin inférieure à l'ensemble du spectacle vivant (27% des individus salariés au lieu de 38%), du fait notamment d'une part des femmes dans l'emploi intermittent plus faible : 22% des CDDU artistes et 18% des CDDU techniciens et administratifs, soit plus de 12 points d'écart comparés aux poids observés pour l'ensemble du spectacle vivant.** En revanche l'emploi permanent fait apparaître une quasi parité tant pour le spectacle vivant en général que pour le panel d'entreprises de spectacles de variétés retenu. La très légère hausse de cette part des femmes dans l'emploi salarié des entreprises de spectacles de variétés sur la période 2008-2014 est comparable à celle observée pour l'ensemble du secteur du spectacle vivant.

Part des femmes dans l'emploi dans l'ensemble du spectacle vivant et dans l'échantillon CNV en 2014  
 En nombre d'individus



Evolution 2008-2014 de la part des femmes dans l'emploi pour l'échantillon CNV en 2014  
 En nombre d'individus



Source : Audiens

# Poids du secteur du spectacle de variétés

## Les entreprises de spectacle de variétés au regard de l'ensemble des entreprises de spectacle vivant

Une première approche du poids des entreprises de spectacle de variétés consiste à tenter de les dénombrer grâce à l'exploitation du fichier des licences d'entrepreneurs de spectacles vivants<sup>25</sup> (base Atalie) géré par la Direction générale de la création artistique (DGCA) du Ministère de la Culture et des services des licences des Directions régionales des affaires culturelles (DRAC) en régions<sup>26</sup>. L'exploitation de cette base réalisée par le Bureau de l'observation, de la performance et du contrôle de gestion de la DGCA, que le CNV tient ici à remercier, fait apparaître que **23 129 structures sont détentrices de licences d'entrepreneurs de spectacle vivant valides au 31 décembre 2014 (pour un total de 41 381 licences délivrées) et que parmi elles 4 163 ont indiqué relever du champ des musiques actuelles et des variétés<sup>27</sup> (soit 18% du total des détenteurs de licences)<sup>28</sup>**. Avec 1 233 entreprises de spectacle de musiques actuelles et de variétés selon une approche similaire, l'échantillon du CNV couvre donc 30% de la population totale d'entreprises de ce champ.

L'exploitation des données de la base des licences et leur rapprochement avec les données recueillies par le CNV permettent de mettre en perspective d'autres caractéristiques :

- Les entreprises des spectacles de variétés sont dans des proportions bien plus importantes que dans les autres disciplines du spectacle vivant des sociétés commerciales : 40% contre 20% pour l'ensemble des structures détentrices de licences d'entrepreneur de spectacle.
- L'ensemble des producteurs et diffuseurs sans lieu fixe tant au niveau national que local est dans les variétés bien plus prépondérants que dans l'ensemble du spectacle vivant et les compagnies et collectifs d'artistes beaucoup moins représentés.

## Les entreprises de spectacle de variétés dans l'emploi du spectacle vivant

Le Groupe Audiens produit des données précises sur les employeurs, le volume d'emploi et la masse salariale brute du spectacle vivant<sup>29</sup>. En outre, le Service pilotage et statistiques du Groupe Audiens, que le CNV tient ici aussi à remercier, communique à sa demande des informations plus précises concernant les entreprises qui lui sont affiliées. Sur la base de l'ensemble de ces informations, il est possible d'estimer le poids des entreprises de spectacle de variétés dans l'ensemble de l'emploi des entreprises de spectacle vivant. Il s'agit cependant d'une **estimation à prendre avec précautions** dans la mesure où elle s'appuie sur les entreprises connues des services du CNV et non sur l'ensemble des entreprises actives dans ce champ<sup>30</sup>.

Pour 2014, Audiens recense 20 438 entreprises de spectacle vivant relevant de la branche professionnelle (dont le code APE est celui du spectacle vivant) employant 194 422 individus en contrats permanents (CDI ou CDD du régime général, CDDU artistes ou techniciens/administratifs) pour une masse salariale totale brute de 1 436 millions d'euros<sup>31</sup>.

Sur la base d'une estimation combinant le nombre de détenteurs de licence déclarant œuvrer dans le champ des musiques actuelles et des variétés (4 163 établissements), le poids des détenteurs de licences relevant des codes APE du spectacle vivant (87%) et le taux de recours à l'emploi des entreprises de spectacle de variétés en 2014 (95%), il est possible d'estimer le **nombre d'employeurs du spectacle de variétés à 3 441 établissements, soit 17% du nombre total d'employeurs du spectacle vivant**.

<sup>25</sup> C'est la plus proche de celle retenue par le CNV : pour être affiliée une entreprise doit détenir une licence.

<sup>26</sup> Le Ministère de la Culture et de la Communication met régulièrement en ligne le fichier des licences en cours de validité sur son site internet (voir : <http://www.culturecommunication.gouv.fr/Thematiques/Theatre-spectacles/En-pratique/Liste-des-licences-d-entrepreneur-de-spectacles-vivants-en-cours-de-validite>)

<sup>27</sup> Lors du dépôt du dossier Cerfa de demande de licence, un certain nombre de questions sont posées aux postulants dont celle portant sur l'activité dominante de l'organisme. Deux disciplines proposées peuvent être assimilées au champ des musiques actuelles et variétés au sens du CNV, à savoir : « Variétés, chansons, jazz, musiques actuelles » et « Cabaret, arts visuels, revues, attractions qui les accompagnent ».

<sup>28</sup> Le poids dans le total des structures détentrices de licences varie peu d'une année sur l'autre. L'exploitation du fichier des licences au 31/12/2016 fait apparaître que 18% des 25 750 structures détentrices de licences déclarent relever des musiques actuelles et des variétés soit 4 659 structures.

<sup>29</sup> Ces données sont notamment publiées dans le tableau de bord statistique de l'Observatoire des métiers du spectacle vivant pour la partie « Les employeurs et l'emploi dans le spectacle vivant » disponible sur le site de la Commission Paritaire Emploi Formation du Spectacle Vivant (CPNEF-SV) : <http://www.cpnsv.org/donnees-statistiques/tableau-bord/donnees-nationales>

<sup>30</sup> Il est cependant probable que la majorité du volume et de la masse salariale soit générés par ces entreprises.

<sup>31</sup> Les salaires indiqués par Audiens sont les salaires bruts après abattements pour frais professionnels.



Concernant l'estimation de la masse salariale brute, il est possible d'utiliser les tableaux rapportant les charges et produits liés au spectacle vivant des entreprises de spectacle de variétés aux recettes de billetterie. Ainsi, en 2014, pour 100 euros de billetterie, les salaires bruts atteignent 44 euros. En 2014, le montant total de billetterie déclarée au CNV a atteint 746 millions d'euros. Si l'on considère que cela représente environ 80% du montant de ce qui aurait dû être déclaré au CNV, on obtient un montant de 933 millions d'euros. En appliquant le ratio de 44€ de salaires bruts / 100€ de billetterie, **on peut estimer à 411 millions d'euros les salaires bruts des entreprises de spectacle de variétés, soit 29% du total de la masse salariale brute du spectacle vivant en France**, qui se répartit entre 197 millions d'euros pour les salaires des permanents et 213 millions d'euros pour les salaires des intermittents (sur la base des ratios observés sur les données détaillées d'emploi fournies par les entreprises intégrées dans cette enquête).

L'estimation peut être également réalisée en termes de volume horaire d'emploi sur les mêmes bases que la masse salariale brute. Celle-ci aboutit à une estimation du **volume total horaire d'emploi salarié de 20,2 millions d'heures (11,1 millions pour les permanents, 9,1 millions pour les intermittents) pour les entreprises de spectacles de variétés, soit 11 099 équivalents temps plein (ETP) sur la base d'un horaire annuel moyen de 1 820 heures**, 6 099 ETP permanents et 5 000 intermittents. Pour ces derniers, si l'on retient comme précédemment dans la partie « Emploi » un volume horaire moyen annuel de 600 heures salariées, on atteint un nombre « d'ETP intermittents » de 15 167.

## Chiffre d'affaires des entreprises de spectacle de variétés au regard du spectacle vivant marchand et d'autres secteurs d'activité

Les données de l'ESANE<sup>32</sup> apportent depuis 2012 (données 2010) une image des entreprises marchandes du spectacle vivant. Le chiffre d'affaires total du secteur marchand du spectacle vivant<sup>33</sup> atteint 5,2 milliards d'euros en 2014.

Si l'on retient le chiffre d'affaires des entreprises de spectacle de variétés de notre échantillon de 1 024 entreprises, soit 1 509 millions d'euros, et qu'on lui retranche le chiffre d'affaires des personnes morales de droit public on obtient un chiffre d'affaires cumulé de 1 456 millions d'euros pour 1 001 entreprises. Considérant que les plus grosses entreprises font partie de notre panel et qu'elles représentent 80% du chiffre d'affaires total du secteur, on peut estimer le chiffre d'affaires du secteur à 1 820 millions d'euros.

Une autre approche permet d'estimer le chiffre d'affaires total du secteur sur la base des ratios présentés pour 100 euros de billetterie (comme précédemment pour la masse salariale). L'estimation du chiffre d'affaires total des entreprises marchandes de spectacle de variétés atteint alors 1 978 millions d'euros (933 millions d'euros de billetterie x 2,12 – soit le ratio chiffre d'affaires HT / montant billetterie).

**En conséquence, il est possible de retenir une estimation de l'ordre de 2,0 milliards d'euros pour le chiffre d'affaires du spectacle marchand de musiques actuelles et de variétés en 2014, soit 38% du chiffre d'affaires total du spectacle vivant marchand calculé par l'INSEE pour 2014.**

Ce niveau de chiffre d'affaires est supérieur à celui que l'INSEE estime pour le secteur de l'Enregistrement sonore et l'édition musicale (59.20Z) de 1,3 milliard d'euros en 2014, de la Production de films pour le cinéma (59.11C) de 1,7 milliard d'euros, ou encore de l'Édition et diffusion de programmes radio (60.10Z) de 1,3 milliard d'euros et comparable au secteur de l'Édition de jeux électroniques (58.21Z) avec 2,1 milliards d'euros.

<sup>32</sup> ESANE (Elaboration des Statistiques Annuelles d'Entreprises) propose chaque année une photographie de la population des unités légales (sociétés, entreprises individuelles, parties d'administrations publiques et certaines associations) ou des nouvelles entreprises composant le système productif. Elle intègre depuis 2012 (données 2010) des données sur le secteur marchand du spectacle vivant. Les résultats sont téléchargeables ici : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2384021?sommaire=2384048>

<sup>33</sup> Le champ marchand du spectacle vivant repose sur l'existence de documents comptables (liasses fiscales, assujettissement ou déclaration aux impôts commerciaux) et la déclaration d'un effectif salarié au 31 décembre de l'année. Certaines catégories juridiques sont exclues et notamment les administrations et personnes morales de droit public ou encore les associations non employeuses sans activité commerciale.



# Précisions méthodologiques

## Contexte de réalisation et objectifs

Depuis 2009, le CNV a intégré dans ses formulaires d'affiliation<sup>34</sup> des questions sur l'emploi et les principaux postes de charges et de produits liés au spectacle vivant qui permettent d'obtenir des informations précises, ensuite rapprochées des données des bilans et comptes de résultats fournis par les structures souhaitant s'affilier au CNV. Ce dispositif permet d'obtenir des données sur plusieurs années et pour une série identique d'entreprises<sup>35</sup>.

Les objectifs principaux de cette étude sont de fournir à la profession, à ses organisations représentatives, comme à ses partenaires des données sur l'économie des entreprises participant au secteur du spectacle vivant actives dans le champ des musiques actuelles et des variétés.

L'étude porte sur les années 2008 à 2014 (données 2014 transmises dans le cadre des démarches d'affiliation au cours de l'année 2015 et début 2016). C'est la quatrième édition de cette étude dont les résultats 2012 ont été publiés à l'automne 2014<sup>36</sup>.

Les entreprises exerçant une activité principale de spectacle de musiques actuelles et de variétés sont dénommées par commodité « entreprises de spectacle de variétés ». Elles relèvent des différentes fonctions du spectacle vivant et couvrent un champ disciplinaire large incluant toutes les familles des musiques actuelles, mais aussi l'humour, les attractions visuelles, les cabarets...

## Les conditions d'affiliation au CNV déterminent le profil des entreprises étudiées

Pour être affilié au CNV, deux conditions doivent être réunies :

- Etre une entreprise de spectacles régulièrement dirigée par une personne titulaire d'une ou plusieurs licences d'entrepreneur de spectacles (ordonnance n°45-2339 modifiée du 13/10/1945).
- Exercer tout ou partie de son activité dans le domaine des variétés au sens de la réglementation relative à la taxe sur les spectacles de variétés<sup>37</sup>, même si cette activité ne la place pas en situation d'en être redevable.

Toutes les entreprises de spectacle de musiques actuelles et de variétés ne sont pas affiliées au CNV. C'est le cas notamment des entreprises de spectacle qui ne génèrent pas (ou peu) de billetterie et qui sont peu éligibles aux aides de l'établissement comme par exemple les exploitants de salles sans production/diffusion, les producteurs / entrepreneurs de tournées ou collectifs d'artistes qui ne fonctionnent qu'en vendant des contrats de cession... A l'inverse, des entreprises de spectacle dont l'activité principale concerne la production et/ou la diffusion d'autres genres musicaux et d'autres disciplines, ou encore des entreprises dont l'activité principale n'est pas le spectacle vivant mais dirigées par une personne titulaire d'une ou plusieurs licences d'entrepreneurs de spectacles, peuvent être affiliées au CNV. Fin 2016, le CNV comptait 2 051 entreprises affiliées.

<sup>34</sup> L'affiliation au CNV est gratuite et ouverte à tout détenteur d'une ou plusieurs licences d'entrepreneur de spectacles. C'est une procédure obligatoire pour accéder à la plupart des aides de l'établissement. Pour s'affilier, une entreprise doit avoir sa ou ses licences à jour, être en règle avec ses obligations sociales et fiscales et exercer tout ou partie de son activité dans le champ des musiques actuelles et des variétés. L'entreprise doit en outre fournir un certain nombre d'informations dont ses comptes annuels. Ces démarches sont à conduire annuellement. Voir : [www.cnv.fr/comment-saffilier](http://www.cnv.fr/comment-saffilier)

<sup>35</sup> On entend par « entreprises », toute structure dont l'existence morale est avérée, quelle que soit sa forme juridique.

<sup>36</sup> Ces études ainsi que le détail des questions posées dans le formulaire soumis aux entreprises sont téléchargeable ici : <http://www.cnv.fr/economie-structures-et-projets>

<sup>37</sup> Les spectacles assujettis, considérés comme spectacles de variétés sont définis par le décret n°2004-117 du 4 février 2004 modifié par le décret n°2017-721 du 2 mai 2017 : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000611989>



## Remerciements

La fourniture d'informations précises sur l'emploi, les charges et produits liés au spectacle vivant demande du temps aux entreprises affiliées au CNV. Qu'elles soient toutes ici remerciées.

Outre l'équipe mobilisée sur le traitement des données et leur analyse, la réalisation de l'enquête a aussi nécessité la mobilisation de membres de l'équipe du CNV pour le développement des outils nécessaires, la saisie et le contrôle des données : merci à Marie-Christine Bernard, Sébastien Berthe, Stéphane Bertozzi, Rabouan Chakira, Camille Cornu, Louise Ede, Eva Husson, Mary Vercauteren.

Suite à la signature de protocoles d'échanges de données avec le Prodiss et le SMA, les équipes des deux syndicats ont été mobilisées sur le contrôle des données de leurs adhérents ayant donné leur accord. Merci à Malika Séguineau (administratrice de l'activité ressource du CNV), Anne-Gaëlle Geffroy et Pierre Brochard pour le Prodiss ; Aurélie Hannedouche, Marion Robinet et Dorothée Anton pour le SMA.

Nos remerciements s'adressent aussi, pour leurs contributions et leur participation au groupe de suivi de cette étude à : Jean-Luc Bernard (FO), Margaux Demeersseman (Bureau Export), Philippe Gautier (Snam-CGT), Haude Hellio (Morgane Groupe), Chrystèle Jongenelen (SNES), Catherine Lephay-Merlin (Ministère de la Culture – DGCA), Priscilla Martin (Opale – CNAR Culture), Vianney Marzin (Le Pôle Pays de la Loire), Philippe Metz (Music'Halle, USPAOC-CGT, administrateur de l'activité ressource du CNV), Carole Perraut (Audiens), Franck Michaut (Le Rif), Tristan Picard (Ministère de la Culture – DEPS), Nicolas Pietrzyk (Ministère de la Culture – DGCA), Jean-Philippe Rathle (Ministère de la Culture – DEPS), Marie-José Sallaber (Irma), Michel Vié (SNAM-CGT), Carole Zavadski (CPNEF-SV).

## Contacts

Pour toute réaction ou demande de précision, n'hésitez pas à contacter l'équipe du Centre de ressources du CNV : [ressource@cnv.fr](mailto:ressource@cnv.fr)







## CONTACT

**CNV**  
9 bd des Batignolles  
75008 Paris

**T.** 01 56 69 11 30  
**F.** 01 53 75 42 61  
**E.** info@cnv.fr

[www.cnv.fr](http://www.cnv.fr)  
[@cnv\\_info](https://twitter.com/cnv_info)

